



Master 2

Jeunesse : politiques et prises en charge

Promotion : **2014-2015**

La mise en œuvre d'un projet innovant au sein d'une
Mission Locale : démarche et enjeux

L'exemple de la caravane numérique dans le Pays de Fougères

CAROLE DUBREIL

23 septembre 2015

*Sous la direction de
Éric Le Grand*

Remerciements

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements aux personnes qui ont concouru à la réalisation de cet écrit.

En premier lieu, je remercie Joseph LEGRAND, directeur de la Mission Locale du Pays de Fougères et tuteur de stage, de m'avoir offert la possibilité de vivre cette expérience au sein de la structure. Je le remercie également du temps et de la confiance qu'il a su m'accorder, son écoute, son encouragement et ses précieux conseils.

Je tiens aussi à remercier Rachel BERTHIER, responsable de secteur, d'avoir acceptée d'être ma co-tutrice. Son regard extérieur a été d'une grande aide.

Mes remerciements vont également à Eric LE GRAND, tuteur académique, et Karinne GUILLOUX pour leur expertise, leurs conseils et leur écoute.

Merci à Antoine GARNIER, en service civique à la Mission Locale, pour son soutien. Antoine a contribué à la richesse de cette expérience.

Enfin, je remercie l'ensemble de l'équipe professionnelle pour son accueil chaleureux lors de mon arrivée et sa bienveillance tout au long de cette année.

S o m m a i r e

Liste des sigles utilisés	5
Introduction	7
1. Contexte de ma mission de stage.....	10
1.1 Contexte politique et institutionnel.....	10
1.2 Cadre de l'appel à projet	15
1.3 Retour sur les deux notions au centre de l'expérimentation	16
2. Mise en œuvre de la caravane numérique	21
2.1 Le caractère innovant de la caravane numérique	21
2.2 L'appréhension du territoire par la réalisation d'un diagnostic	22
2.3 Construction des stratégies d'action.....	25
2.4 Les actions conduites sur le territoire : l'ouverture de la caravane au public	29
3. Regard sur le sens de l'expérimentation : les enjeux de la caravane.....	32
3.1 Un enjeu de communication : l'image de la Mission Locale.....	32
3.2 Un enjeu de reconnaissance des capacités d'action de la Mission Locale.....	33
3.3 Un enjeu politique	35
3.4 Un enjeu économique.....	39
Conclusion.....	42
Bibliographie	44
Liste des annexes	51

Liste des sigles utilisés

APRAS	Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
CIDJ	Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
CIP	Conseiller en Insertion Professionnelle
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale
CRIJ	Centre Régional d'Information Jeunesse
CNML	Conseil National des Missions Locales
DSE	Diagnostic Socio-Economique
FEJ	Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
PAE	Point Accueil Emploi
PAIO	Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation
PIJ	Point Information Jeunesse
UFOLEP 35	L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

Introduction

Plus de trente ans se sont écoulés depuis la création des premières Missions Locales. Elles doivent leur apparition au rapport de Bertrand Schwartz commandé par le premier ministre de l'époque, Pierre Moroy, qui portait alors un intérêt particulier pour la jeunesse. Aujourd'hui actrice incontournable de l'insertion socio-professionnelle, la Mission Locale participe à la création d'une place pour les jeunes dans notre société. Pour cela, elle s'appuie sur une démarche de projet co-construite d'insertion sociale et professionnelle et adopte une approche globale de la jeunesse. Ces associations à caractère social régies par la loi 1901 et à but non lucratif, agissent en tant qu'opératrices du service public de l'emploi. Labbé (2011) constate que la Mission Locale est devenue l'outil reconnu de mise en œuvre des politiques d'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse. Ainsi, les 12 232 professionnels des 447 missions locales, ont été en contact avec 1,45 million de jeunes en 2013 (Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social).

La Mission Locale du Pays de Fougères accompagne plus de 1 500 jeunes sur son territoire (1 570 en 2013, 1 690 en 2014). Ces jeunes sont âgés de 16 à 25 ans et ne sont plus scolarisés. Depuis sa création, la structure connaît une hausse significative de ses premiers accueils sur l'ensemble de son territoire. L'accompagnement individuel se concentre essentiellement sur les jeunes entrés dans un dispositif (exemples : contrat CIVIS et/ou dispositifs régionaux d'insertion professionnelle). En effet, ces jeunes semblent plus vulnérables car moins qualifiés et plus éloignés de l'emploi durable et demanderaient une attention régulière ; ils concentrent alors un fort pourcentage de l'activité accompagnement (rapport d'activité de la Mission Locale, 2013). Pour cette activité, la structure compte dix conseillers en insertion socio-professionnelle (CIP) dont deux responsables de secteur, une chargée de projet et deux conseillers à l'emploi. En outre, suite à l'arrivée de la « garantie jeunes » sur le territoire brétilien début 2015, la structure associative a développé son équipe : quatre conseillers sont actuellement dédiés au dispositif national. La structure dispose également d'un volet « accompagnement collectif » notamment à travers la proposition d'ateliers (sur les techniques de recherche d'emploi par exemple).

Par ailleurs, la structure dispose d'une capacité d'ingénierie sociale. En 2014, deux professionnelles de la Mission Locale ont notamment participé à la formation « *De*

l'observation du territoire et des jeunes vers l'ingénierie de projet » proposée par Philippe Labbé. Cette formation a pour principal objectif de favoriser la mobilisation des conseillers sur la mission d'ingénierie sociale par l'articulation entre l'observation et l'innovation dans le but de faire évoluer l'offre de services de la structure selon les besoins du territoire. Ainsi, la Mission Locale du Pays de Fougères s'investit et participe au développement de projets expérimentaux. En 2014, le projet « Caravane numérique » a été retenu par la Fondation Orange dans le cadre du programme Orange solidarité numérique en partenariat avec le Conseil National des Missions Locales (CNML). Il s'agit d'un projet innovant conduit par quatre Missions Locales d'Ille-et-Vilaine (Redon, Dinan, Fougères et Saint-Malo). Il a pour objectif d'aller à la rencontre des jeunes ruraux isolés sur le territoire afin de faciliter leurs usages numériques et ainsi favoriser leur insertion sociale et professionnelle. La caravane se déplace donc dans tout le territoire du Pays de Fougères. Cet outil itinérant est équipé pour accueillir le public ; elle compte trois ordinateurs portables, deux tables, quatre chaises et tabourets. La caravane se doit d'être un lieu d'échange et d'information ; elle doit également permettre aux jeunes de (re)nouer contact avec les structures d'insertion et plus particulièrement avec la Mission Locale. Aussi, l'arrivée de la « Garantie jeunes » sur le département représenterait un facteur supplémentaire d'inscription du projet dans la nécessité de ne laisser aucun jeune sans solution, c'est-à-dire sans emploi ni formation.

C'est dans le cadre du projet « Caravane numérique » que la Mission Locale du Pays de Fougères a accepté de m'accueillir en stage sur une période de 11 mois (de septembre 2014 à juillet 2015). La mission qui m'a été confiée a consisté à contribuer à la mission d'ingénierie sociale de la structure par la mise en œuvre de cette expérimentation. J'ai eu l'opportunité de travailler en collaboration avec Antoine Garnier, en service civique à la Mission Locale, Joseph Legrand, directeur de la structure, et Rachel Berthier, responsable de secteur.

Tout au long de cette expérience, j'ai été amenée à me poser de nombreuses questions. Je me suis interrogée sur le sens du projet, le public visé et plus particulièrement sur la démarche et les enjeux de la caravane numérique. Quel sens donner au projet de la caravane numérique ? Qui sont les jeunes ruraux ? Comment repérer les jeunes isolés ? Quelle démarche faut-il suivre pour mettre en œuvre de façon cohérente le projet ? Quels

sont les enjeux pour les jeunes et pour la Mission Locale ? Autant de questions auxquelles je tenterai de répondre au fil de ce rapport d'analyse.

L'analyse des pratiques constitue une activité centrale dans nombre de professions et place le professionnel dans une posture de praticien réflexif. Elle fait ainsi partie intégrante de l'ingénierie de projet. A travers ce rapport, je vais donc m'attacher à articuler pratique professionnelle et analyse praxéologique. Toutefois, une analyse pertinente et constructive d'une pratique professionnelle nécessite des échanges. Ce dossier tente donc de restituer le résultat d'interactions avec mon tuteur de stage, des professionnels de la Mission Locale, des intervenants et étudiants du master « Jeunesse : politiques et prises en charge ». Par ailleurs, le croisement entre savoirs pratiques et savoirs théoriques doit permettre de dégager de nouvelles clés de compréhension dans le but de donner du sens et d'améliorer ma pratique professionnelle.

Selon Gomez (2005), l'analyse des pratiques peut se définir comme « *une démarche de formation dont l'originalité est de prendre le travail pour point de départ et non pour point d'application. Il ne s'agit plus de décliner des savoir-faire dérivés d'éléments de théories qu'il suffirait d'appliquer, mais de chercher, à l'aide de références diverses, à clarifier et, partant, mieux maîtriser les activités professionnelles. Avec l'analyse des pratiques, la frontière entre formation et situation de travail s'estompe* » (p.41).

Le contexte politique ainsi que le cadre de l'appel à projet constituent un premier niveau d'analyse essentiel à la compréhension de ma mission de stage et seront ainsi présentés en première partie. J'aborderai également les notions au cœur du projet de la caravane numérique. Je me concentrerai ensuite sur le caractère innovant de cette expérimentation et la démarche de mise en œuvre du projet à travers la réalisation du diagnostic, la construction des étapes et les actions conduites. Dans une dernière partie, je m'attarderai sur les enjeux du projet et tenterai de montrer en quoi la caravane numérique participe au système local d'action publique.

1. Contexte de ma mission de stage

Comprendre avant d'agir constitue la première étape de la mise en œuvre d'un projet. Dès le début de mon stage, il me paraissait alors essentiel d'appréhender et de questionner le sens de la caravane numérique. Dans quel contexte s'inscrit ce projet ? A quelles orientations politiques peut-il être lié ? Quelle est son origine ? Qu'entend-on par « jeunes ruraux » ? Qu'est-ce que la fracture numérique ? Dans cette première partie, j'exposerai donc les éléments qui m'ont permis de m'appropriier le projet et de lui donner du sens : le contexte politique et institutionnel ainsi que le cadre de l'appel à projet. Je reviendrais ensuite sur les notions au cœur de cette expérimentation.

1.1 Contexte politique et institutionnel

- **Les politiques en matière de jeunesse**

L'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans figure parmi les priorités européennes – on parle actuellement de la garantie européenne de la jeunesse – et nationales. Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a notamment rédigé en décembre 2013 un plan national de mise en œuvre de la garantie européenne de la jeunesse. Le dispositif national « Garantie jeunes » découle de cet intérêt politique ; il s'inscrit dans le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale et sa mise en œuvre a été confiée au réseau des Missions Locales.

Au niveau régional, la jeunesse est aussi placée au cœur de l'action notamment avec l'adoption le 21 septembre 2011 de la « Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne » ciblant notamment quarante-cinq mesures concrètes. Celles-ci ont pour ambition d'améliorer les conditions de vie (transport, santé, logement...), de réussite au niveau de la formation et de l'insertion professionnelle mais aussi les capacités d'initiative des jeunes bretons (Région Bretagne). Le département d'Ille-et-Vilaine fait également de la jeunesse une de ses priorités, il « *s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale qui vise à remettre cette catégorie d'âge (moins de 25 ans) au cœur de l'action publique* » (Site de l'Ille-et-Vilaine). Ainsi, le conseil général a mis en place le programme Génération Breilliens dont l'objectif est d'ajuster sa politique en tenant compte du travail des autres acteurs de la jeunesse dont la Mission Locale.

La ruralité ne se situe pas au centre des grandes politiques nationales, elle est parfois oubliée. Ainsi, quelle place les jeunes ruraux occupent-ils dans les politiques jeunesse ? Dans les discours politiques, la question de la jeunesse urbaine est plus fréquemment abordée que celle de la jeunesse du monde rural. Schwartz, dans son rapport de 1981 sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, note pourtant que « *l'insertion des jeunes ruraux dans la vie active présente une gravité particulière. Même si les clivages entre zones urbaines et rurales se réduisent, des différences significatives subsistent, et il faut en tenir compte* » (p.150). J'ai également constaté un intérêt plus fort pour la jeunesse urbaine dans les lectures scientifiques. Quelle explication donner à cette différence d'intérêt ? Est-ce pour des raisons démographiques ? En effet, selon l'Insee 86% des jeunes âgés de 15 à 29 ans résident dans les espaces à dominante urbaine contre 14% dans les espaces à dominante rurale en 2006 (Rapport de l'Observatoire de la Jeunesse, 2014, p.29). Est-ce lié à un manque de moyens budgétaires ? Aux représentations sociales sur la jeunesse ? Les émeutes urbaines ont-elles attiré l'attention sur la jeunesse des villes ? Beaud et Masclat (2006) précisent que « *les émeutes urbaines de novembre 2005 peuvent être considérées comme le point d'orgue d'une longue série qui commence en 1979 à Vénissieux et s'accélère au début des années 1990 (Vaulx-en-Velin), si bien qu'elles sont devenues l'une des caractéristiques saillantes de la transformation des banlieues au cours du dernier quart du XXe siècle* » (p.810).

Rappelons que la spécificité des politiques jeunesse n'est pas de cibler un problème public mais une population, celle des jeunes. Elles peuvent viser un type de jeunes en particulier : les jeunes vulnérables, les « neets » (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), les jeunes en errance ou encore les jeunes en situation de décrochage scolaire... Ces politiques renvoient donc à des questionnements qui peuvent interpeller tous les secteurs de l'action publique à tous les échelons du territoire (Loncle et Dumollard, 2014). De nombreux acteurs, publics et privés, participent donc à la définition et à la mise en œuvre de la politique jeunesse. Toutefois, Loncle observe que ces politiques en matière de jeunesse sont traitées de façon inégale selon les territoires : « *On peut affirmer qu'en matière de jeunesse, presque tout se passe dans les territoires, mais qu'une apparente dispersion domine* » (2011, p.130). Les politiques en matière de jeunesse sont « *souvent dominées par leur caractère optionnel et dépendent largement du bon vouloir des élus locaux* » (Ibid.). Ainsi, les politiques visant les jeunes ruraux se situent-elles davantage au niveau micro ? Qu'en est-il au niveau du Pays de Fougères ?

- **L'organisation de la politique jeunesse au niveau du Pays de Fougères**

D'une commune à l'autre, d'importantes disparités existent en termes de politiques jeunesse. Face à ces disparités territoriales, des acteurs locaux (associations, communes, communautés de communes...) tentent de mutualiser les idées et les moyens par le développement du partenariat et du travail en réseau à l'échelle du territoire-pays. Cette instance ne représentant pas un échelon administratif supplémentaire, il favorise en effet la mise en œuvre de projets expérimentaux.

Relancée par la Loi d'orientation pour le développement et l'aménagement du territoire de 1995 et confirmée par la Loi de 1999, cette politique [des pays] vise à encourager la reconnaissance de pays, le pays étant défini comme un territoire qui présente une cohésion culturelle, économique et sociale et exprime la communauté d'intérêts économiques et sociaux ainsi que, le cas échéant, les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural ; le pays a pour vocation d'être le cadre d'élaboration d'un projet commun de développement » (Douillet, 2003, p.585).

Le programme LEADER impulse une dynamique de développement dans les pays ruraux : « Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans cette stratégie et sert de laboratoire d'expérimentation pour l'ensemble des territoires ruraux » (Pays de Guingamp). Ainsi, dans le cadre de ce programme, des professionnels et des élus du Pays de Fougères réfléchissent ensemble à la mise en œuvre d'une politique jeunesse à travers un contrat de partenariat. Un groupe projet « jeunesse » a donc été créé, ses objectifs sont de : « construire à l'échelle du territoire, une vision partagée des jeunesses ; préparer en commun de nouvelles actions ; associer les jeunes à l'élaboration des projets et au fonctionnement du Contrat de partenariat » (Conseil de développement du Pays de Fougères, Groupe-projet « Jeunesses », compte-rendu de la réunion du 25 février 2015). Trois groupes de travail ont ainsi été créés selon les axes prédéfinis : « Méthode diagnostic », « Préparation en commun de nouvelles actions » et « Participation des jeunes ». La co-construction d'actions expérimentales en faveur de l'inclusion des jeunes viserait en partie la mobilité et le numérique : « les participants proposent que le thème "le numérique et les jeunes" soit choisi par le Pays de Fougères comme priorité pour le soutien aux projets numériques » (Conseil de développement du

Pays de Fougères, compte-rendu des rencontres du 16 décembre 2014 et du 13 janvier 2015). On observe donc, à travers cette démarche, une volonté de contribuer à l'élaboration d'une politique jeunesse globale, intégrée et coordonnée, construite à partir des besoins et attentes des jeunes de tout le territoire, y compris des jeunes ruraux.

La Mission Locale du Pays de Fougères, structure centrale pour l'élaboration et le pilotage d'actions territoriales d'insertion des jeunes, est donc fortement impliquée dans ce projet : Monsieur Legrand, directeur de la structure, est présent dans les trois groupes constitués. Quels enjeux comporte l'implication de la structure dans la définition de cette politique jeunesse ?

▪ **La Mission Locale et la mise en œuvre des dispositifs d'insertion**

Dans un contexte de crise économique où la montée du chômage des jeunes interroge les politiques, est apparu progressivement, « *dès le début des années 80, un espace nouveau, celui de l'insertion quelque peu ambiguë* » (Jellab, 1996, p.91). C'est alors que le secteur associatif se développe à travers un redéploiement de ses activités. En effet, l'intervention des associations est légitimée à deux niveaux : « *celui des besoins nouveaux et celui des politiques sociales nouvelles* » (*Ibid.*, p.37). Cela explique l'apparition en 1982 des Missions Locales et des Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) sous l'égide de l'Etat.

Aujourd'hui, la Mission Locale représente le principal prestataire des différents dispositifs d'insertion sociale et professionnelle visant les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés. La mise en relation entre les besoins des jeunes et les dispositifs proposés par la structure constitue alors une grande part de son activité. « *Le travail du conseiller consiste à établir un diagnostic doublement adéquat avec la situation du jeune et avec les outils figurant dans sa panoplie* » (Farvaque, 2004, p.3). En outre, au niveau des politiques et des dispositifs d'insertion, les objectifs d'emploi semblent de plus en plus manifestes. La mise en place du dispositif Garantie jeunes en témoigne. Cette mesure, confiée aux Missions Locales, vise à sécuriser les parcours d'insertion des jeunes les plus vulnérables ; elle s'inscrit dans le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013. L'arrivée de la Garantie jeunes a demandé aux Missions Locales une réorganisation générale de leur fonctionnement.

Ces dernières s'adaptent donc aux dispositifs. En effet, le fonctionnement et le financement des Missions Locales dépendent fortement des orientations politiques. Leurs missions ont donc évolué depuis leur création. Les Missions Locales s'adaptent également aux besoins et particularités de leur territoire. Chaque pays comprend une Mission locale et des permanences, le but étant de favoriser l'accueil de proximité et de répondre aux besoins spécifiques d'un territoire. Ainsi, chaque structure est unique dans son fonctionnement, ses pratiques et les actions qu'elle propose.

« Les spécificités territoriales apparaissent particulièrement prégnantes dans la mise en œuvre des actions publiques en direction des jeunes. [...] les configurations locales des politiques et des dispositifs en direction des jeunes ont une incidence forte sur les pratiques des professionnels, l'organisation du partenariat et les caractéristiques des jeunes accueillis dans les structures » (Muniglia, Thalineau, 2012, p.73).

Le territoire de la Mission Locale du Pays de Fougères étant majoritairement rural, les jeunes font alors face à des problématiques importantes de mobilité : les transports en commun ne permettent pas toujours les liaisons infra Pays. Par conséquent, l'association met en place des actions dans le but de favoriser la mobilité de ces jeunes. Elle organise notamment un « Parcours mobilité Européenne » et des départs pour les vendanges ; elle propose une location de scooters et de vélos électriques. Ainsi, les capacités d'innovation de la Mission Locale permettraient de répondre aux besoins des jeunes qui ne seraient pas suffisamment pris en compte dans les dispositifs nationaux.

L'expérimentation de la caravane numérique représente une autre forme de réponse à cette problématique de mobilité puisqu'il s'agit d'aller vers les jeunes ruraux éloignés des structures d'insertion dans les territoires les plus isolés du Pays de Fougères. Ce projet se situe à la croisée des politiques d'insertion et des politiques de lutte contre la fracture numérique. Mais quelles sont ces politiques de lutte contre le numérique ? Le département d'Ille-et-Vilaine est-il impliqué au niveau de ces politiques ? Peut-on encore parler de fracture numérique dans un monde où les TIC semblent omniprésents ?

- **Les politiques de lutte contre la fracture numérique**

Le numérique prend une place de plus en plus importante dans les projets, notamment dans les projets politiques et ce dans différents domaines : insertion socio-professionnelle, formation, éducation... En 2006, la Commission Européenne a notamment mis en place un programme d'action en faveur de l'e-inclusion dans le cadre de la « Déclaration Riga ». Le 28 février 2013, le Séminaire Interministériel sur le Numérique replaçait la médiation numérique au cœur des politiques publiques. Les politiques éducatives, tant au niveau national qu'au niveau local, ont elles aussi tenu compte des transformations liées au développement des nouvelles technologies. Les établissements scolaires se sont progressivement équipés et certains départements ont mis en place des dispositifs de lutte contre la fracture numérique en distribuant à un certain nombre de collégiens des ordinateurs portables pour des usages personnels mais aussi pour des usages au sein du collège. Tel était l'objectif du plan *Ordi 35*, opération lancée dans les années 2000 par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, département fortement impliqué dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (NTIC). A la rentrée 2010, la réorientation du dispositif *Ordi 35* a permis à tous les collèges du département d'être équipés de chariots numériques (Site du Conseil général).

Des projets sont également réfléchis à d'autres niveaux du territoire. L'Ille-et-Vilaine participe notamment au déploiement des réseaux Internet haut débit et très haut débit dans l'objectif de résorber les zones blanches via l'installation d'antennes Wimax dans les territoires les plus ruraux (Site de l'Ille-et-Vilaine). Le projet de la caravane numérique, financé par la Fondation Orange, s'inscrit donc pleinement dans la volonté politique du département.

1.2 Cadre de l'appel à projet

En 2014, dans le cadre de son programme Orange solidarité numérique, la Fondation Orange a lancé un appel à projet en partenariat avec le Conseil National des Missions Locales. Cet appel à projet est donc réservé aux Missions Locales. Les objectifs sont de favoriser l'accès des jeunes aux pratiques numériques ; de faciliter l'acquisition de compétences pour améliorer l'accès au marché du travail ; de développer la communication des Missions Locales en direction des jeunes à travers l'usage du

numérique et enfin de favoriser l'implication des jeunes dans des projets numériques. Les projets proposés peuvent donc porter sur : *« l'action éducative pour accompagner l'acquisition par les jeunes de nouvelles compétences, la formation aux métiers du numériques pour les jeunes peu qualifiés, l'action de remobilisation des jeunes par des projets numériques, l'accompagnement des jeunes à la maîtrise des outils numériques pour faciliter leur accès à l'emploi, l'amélioration des relations entre les conseillers des missions locales et les jeunes par le biais d'outils numériques, particulièrement dans les territoires enclavés »* (Orange Fondation, 2013).

Sur les 134 projets déposés, 27 projets répartis sur toute la France sont soutenus et financés par la Fondation. Ils ont tous une approche différente de l'insertion des jeunes par le numérique selon le territoire dans lequel ils s'inscrivent. La caravane numérique fait partie de ces 27 projets. La Mission Locale du Pays de Fougères est chargée de la mise en œuvre complète de l'expérimentation, aucune commande particulière n'ayant été formulée par la Fondation Orange.

Ainsi, connaître le cadre de l'appel à projet m'a semblé primordial dans l'appropriation de ma mission de stage car il définit en partie la marge de liberté dont la Mission Locale dispose pour mettre en œuvre la caravane numérique. Le cadre du projet de la caravane numérique, relativement souple, offrait donc une marge de créativité et de manœuvre. Une autre étape s'est avérée essentielle : la définition des principales notions du projet dans le but de dépasser mes propres représentations et d'adopter un regard différent.

1.3 Retour sur les deux notions au centre de l'expérimentation

La « fracture numérique » et la « jeunesse rurale » sont deux notions que j'ai dû apprendre à définir et à délimiter dès le début de mon stage. Dans le document présentant le projet de la caravane numérique et m'ayant été remis à mon arrivée dans la structure, il est écrit que les jeunes ruraux du Pays de Fougères sont isolés et éloignés des moyens de communication et de transport. La ruralité semble être perçue comme une cause d'inégalités notamment en termes de fracture numérique et d'insertion socio-professionnelle : *« L'isolement numérique sur les zones rurales peu desservies par les transports est un facteur d'exclusion susceptible d'aggraver la situation des jeunes »* (constat partagé des quatre Missions Locales concernées par le projet). Ces jeunes des campagnes apparaissent donc comme une catégorie de la jeunesse distincte de celle des jeunes urbains. Toutefois, forment-ils eux-mêmes un groupe

homogène ? En quoi est-ce pertinent ou non de parler de jeunes ruraux ? Sont-ils différents des jeunes urbains ?

Dans les représentations sociales, la jeunesse rurale est souvent associée à une jeunesse agricole. Or, Roudet (1997) explique que les jeunes ruraux forment avant tout une jeunesse plus ouvrière que la jeunesse urbaine. En effet, Coquart (2014) souligne la surreprésentation des classes ouvrières dans les espaces ruraux. D'après les études réalisées par l'Insee, ce constat n'échappe pas au Pays de Fougères. C'est donc, selon Rénahy (2005), « *la crise du monde ouvrier* », et non pas celle du monde agricole, qui rend l'avenir des jeunes ruraux plus incertain : « *l'habitus que les jeunes ruraux héritent des générations ouvrières précédentes est de moins en moins valorisé sur le marché du travail* » précise Coquart (*Ibid.*, p.210). Dans ce cas, qu'est-ce qui distingue les jeunes ruraux des jeunes urbains des classes populaires ouvrières ?

Rénahy (2007) explique « *que l'appartenance territoriale joue toujours un rôle fort de reconnaissance sociale* » (p.51). L'auteur associe cette appartenance à une forme de capital social qu'il appelle capital « *d'autochtonie* ». Il définit ce capital comme l'ensemble « *des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés* » (2010, p.9). Pour ce dernier, ce capital qui représentait une ressource importante pour beaucoup de jeunes ruraux faiblement qualifiés ou sans qualification et peu enclins à partir vers la ville, aurait perdu de sa valeur suite à la crise économique des années 80. Ainsi, une étude du Céreq (2011) démontre que « *les parcours de formation des jeunes ruraux se construisent dans des contextes sociaux, économiques et géographiques qui diffèrent par bien des aspects de ceux que connaissent les jeunes urbains* ».

La sociologie rurale met alors en lumière différents constats sur la jeunesse rurale : un niveau d'études moins élevé que celui des jeunes urbains même si la vie en zone rurale n'est pas pénalisante pour la scolarité du jeune ; une connaissance et une perception différentes des métiers et du marché du travail ; une ambition plus réduite et une préférence pour les scolarités courtes et concrètes ; une stigmatisation de la jeunesse rurale parfois décrite comme le pôle inverse de la modernité urbaine (Coquart, 2014 / Etude du Céreq, 2011). Néanmoins, au sein de cette jeunesse rurale, on peut distinguer deux types de jeunesse : il y a ceux qui partent pour étudier ou pour tenter leur chance ailleurs et il y a ceux qui restent dans leur village natal. Selon Coquard (2014), cette sédentarisation conduirait « *à l'isolement des jeunes des classes populaires peu qualifiés* », et ces derniers sont souvent ceux qui ne disposent pas suffisamment de « *capital scolaire, social, culturel et économique pour envisager une mobilité*

géographique » (p.202). La faible mobilité de certains jeunes ruraux représente ainsi une problématique centrale. La mobilité semble d'autant plus problématique pour les jeunes des communes les plus éloignées des grandes villes, c'est-à-dire des territoires « *en déclin* » (*Ibid.*). A ce type de territoire, Coquart oppose les territoires dits « *attractifs* » qui bénéficieraient « *de leur proximité avec les grandes villes en développement* » (*Ibid.*, p.199).

Selon le rapport de l'observatoire de la jeunesse (2014), la question débattue est donc « *de savoir si l'inégalité spatiale prend le pas sur l'inégalité sociale ou si l'on fait face à des inégalités sociales opérant via le levier territorial* » (p.20). Dans sa conclusion, ce rapport met en avant l'articulation entre ces deux types d'inégalités : « *le territoire structure les inégalités entre les jeunes autant qu'il les reflète* » (p.100). Néanmoins, ces inégalités socio-spatiales n'impacteraient pas seulement sur le parcours scolaire et universitaire du jeune mais également sur les parcours d'emploi, d'autonomie et de mobilité. Cortesero (2014) explique en effet que « *le lieu où l'on vit et grandit affecte les chances de chacun* » (Rapport de l'Observatoire de la jeunesse, p.114). Toutefois, il semble important de ne pas associer systématiquement la ruralité à l'isolement social. La charte adoptée par la région Bretagne en septembre 2011 rappelle en effet que « *si la principale contrainte de l'espace rural de faible densité est l'éloignement, c'est avant tout le chômage qui le caractérise, davantage que l'isolement géographique et social [...]. Il n'en reste pas moins que les jeunes en milieu rural sont plus isolés que les jeunes urbains, qu'ils disposent, en général, de moins d'informations et que par ailleurs ils ont souvent des réseaux géographiquement plus restreints et moins densifiés* ». Même si des inégalités socio-spatiales existent, on ne peut donc pas considérer la jeunesse rurale comme un groupe homogène isolé des autres jeunes et coupé du reste du monde. En effet, elle n'échappe pas à certains phénomènes sociaux tels que l'allongement de la durée de formation et de l'entrée sur le marché du travail. Il est important de souligner que le monde rural est lui-même lié au développement du monde urbain. Ainsi, existe-il ou non un lien entre ruralité et fracture numérique ?

Rallet et Rochelandet (2004) expliquent que « *les définitions relatives à la fracture numérique renvoient à l'idée de division en deux groupes : d'un côté ceux qui bénéficient de l'économie numérique (haves) et de l'autre, ceux qui sont exclus de l'économie numérique et de ses préposés bienfaits (have-not)* » (p.24). La fracture numérique a donc initialement été conçue comme une forme d'exclusion des personnes n'ayant pas accès au numérique, c'est-à-dire aux TIC. La fracture numérique comporte une autre dimension qualifiée de « *fracture numérique au second degré* » (Brotcorne et Valenduc, 2009, p.46) ;

il s'agit plus précisément des modes d'usage des TIC. « *La fracture numérique est alors définie comme la séparation entre ceux qui utilisent les TIC (d'une manière efficace et créatrice) et ceux qui ne les utilisent pas, ou pas ainsi* » (*Ibid.*, p.25). La réflexion s'oriente alors davantage vers la question de l'appropriation du numérique. Il semble donc important de distinguer l'accès du numérique de l'usage qui en est fait : on parle notamment d'une double fracture numérique. La fracture numérique reste toutefois un terme relativement générique et difficile à appréhender : doit-on alors parler de fracture numérique ou d'inégalités numériques ? En effet, le caractère polymorphe et multidimensionnel du concept ne facilite pas la construction d'une définition précise. Par ailleurs, la jeunesse rurale étant majoritairement ouvrière, le développement inégal des compétences numériques est-il lié à la ruralité ou à la catégorie sociale d'appartenance ? La transmission du capital culturel expliquerait-elle en partie ces inégalités ?

La compréhension du contexte politique et institutionnel m'a permis de mesurer l'importance du niveau local dans la mise en œuvre d'actions : il représente l'échelon opérationnel des politiques visant les jeunes ruraux. La Mission Locale, à travers ses aptitudes créatives et sa connaissance du public jeune, joue ainsi un rôle important dans la mise en œuvre de projets innovants à l'échelle du Pays. Ces projets s'inscrivent dans des politiques publiques, il paraît donc important de ne pas les occulter et de comprendre comment ces expérimentations peuvent s'articuler avec les politiques.

D'autre part, le travail de déconstruction des notions clés m'a permis d'appréhender la jeunesse rurale sous un nouvel angle et de comprendre l'importance de sa prise en compte dans la mise en œuvre de projets et d'actions. La caravane numérique ne concerne pas les jeunes ruraux mais bien une partie de la jeunesse rurale sur un certain type de territoire rural. Cette réflexion m'a également permis de mesurer la complexité des inégalités socio-spatiales. Cela m'a amené à interroger certaines de mes représentations : la ruralité n'est pas synonyme d'isolement social. En outre, il me semble difficile d'établir un lien direct entre la ruralité et la fracture numérique. Toutefois, à travers mon stage et les échanges avec les conseillers de la Mission Locale, j'ai pu constater des inégalités en termes d'usage et d'appropriation du numérique : certains jeunes ne maîtrisent pas les compétences essentielles à la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation ; d'autres ne savent pas utiliser Internet dans leur recherche d'emploi, ni créer une adresse mail. Il me paraît donc plus pertinent d'aborder la question de la fracture numérique en termes de compétences ou d'usages plutôt qu'en termes d'accès.

In fine, il me semble que le sens attribué aux mots impacte d'une certaine façon sur les choix opérés dans la mise en œuvre d'un projet.

Partie 2. Mise en œuvre de la caravane numérique

La compréhension du contexte politique et la déconstruction des principales notions m'ont éclairée sur le sens de la mission et m'ont alors aidée à définir une démarche pour la mise en œuvre de la caravane numérique. Dans cette seconde partie, je tenterai donc d'analyser et d'expliquer le mode opératoire choisi pour la mise en œuvre du projet. Je développerai la méthode de travail utilisée ainsi que les professionnels ressources sollicités. Il s'agira également de questionner les difficultés rencontrées et les points d'appui de ma mission.

2.1 Le caractère innovant de la caravane numérique

La caravane numérique est présentée comme un projet innovant au service de la jeunesse rurale du territoire. Mais qu'entend-on par projet innovant ? En quoi la caravane numérique constitue-t-elle un projet innovant ? Existe-t-il des expérimentations proches de la caravane numérique sur le territoire ?

La réussite du projet m'a questionné tout au long du stage. Qu'est-ce qui va me permettre de déterminer son degré de réussite ? Sur quels critères dois-je me baser ? Va-t-il produire les effets escomptés ? La définition de l'expérimentation proposée par le Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse m'a permis d'admettre que l'incertitude faisait partie intégrante de l'innovation. J'ai donc compris qu'il fallait composer avec cette incertitude et surtout accepter de ne pas pouvoir maîtriser la totalité du projet et plus particulièrement son impact sur le parcours des jeunes.

« *L'expérimentation est une innovation de politique sociale initiée dans un premier temps à une échelle limitée, compte tenu des incertitudes existantes sur ses effets, et mise en œuvre dans des conditions qui permettent d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation* » (Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse).

L'objectif de la caravane numérique est d'aller vers les jeunes ruraux isolés sur le territoire. Il me semble que cette notion d'« aller vers », associée à celle du numérique, constitue le caractère innovant du projet. Dans le Pays de Fougères, des outils « mobiles » ont déjà été mis en place tels que la « Caravane Main Verte » à Romagné. Cette action vise une sensibilisation autour de l'environnement. Au niveau départemental, le projet

« Orientibus » du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine informe les collégiens sur les métiers. Plusieurs projets autour du numérique ont également été mis en œuvre : le plan « Ordi 35 » par exemple. L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (Ufolep 35) propose, par le biais de la caravane du sport, des ateliers sportifs aux jeunes qui ne partent pas en vacances l'été. L'innovation n'est donc pas nécessairement une invention, elle peut « porter sur le fait d'appliquer une idée existante à un autre contexte ou sur la mobilisation de nouvelles sources de financement » (Richez-Battesti et al., 2012, p.27).

La notion d'échelle et de temps constituent aussi des éléments clés d'un projet innovant. Pour la caravane numérique, le territoire d'expérimentation est clairement identifié. Le Pays de Fougères, territoire d'intervention de la Mission Locale, représente alors un espace de projet pertinent. Il est à de taille réduite, ce qui permet donc une proximité avec le public ainsi qu'une mise en œuvre plus réaliste. Toutefois, la question du temps s'est avérée plus floue. A quel moment le projet prend-il fin ? Combien de phases comprend-il et comment s'articulent-elles dans le temps ? Ces phases se sont ainsi construites au fur et à mesure en collaboration avec mon tuteur de stage. Par ailleurs, chaque Mission Locale impliquée dans le projet s'est adaptée et a donc déterminé sa propre mise en œuvre.

En amont de la définition des différentes étapes du projet, j'ai choisi de réaliser un diagnostic socio-économique (DSE) du Pays de Fougères : il s'agit donc de la première phase du projet. Pourquoi un DSE ? Tout d'abord, il m'a permis de prendre connaissance des particularités du territoire. Ensuite, je me suis appuyée sur ce diagnostic pour construire et justifier les choix opérés dans la mise en œuvre du projet. Aussi, sa réalisation m'a permis de me sentir plus légitime dans la réalisation de ma mission de stage.

2.2 L'appréhension du territoire par la réalisation d'un diagnostic

Le diagnostic présente les principaux éléments de cadrage sociodémographique et économique du Pays de Fougères. Il m'a permis d'acquérir une connaissance générale du territoire, de mettre en lumière les contrastes territoriaux et de repérer les communes potentiellement concernées par le projet de la caravane numérique. J'ai tenté, autant que possible, de comparer les différents échelons du territoire (de la commune au territoire national).

L'outil Internet s'est révélé être très utile dans la recherche de données. Je me suis appuyée sur différentes sources d'informations : Insee, Gref Bretagne, Onisep, CCI de Saint-Malo – Fougères, Réseau Illenoo, journaux locaux et CRIJ Bretagne. Le logiciel Parcours 3, système d'information du réseau des Missions Locales, m'a permis d'obtenir des données sur les jeunes suivis par la Mission Locale du Pays de Fougères.

J'ai sollicité à plusieurs reprises l'Observatoire du Pays de Fougères pour prendre connaissance de leurs études mais aussi pour obtenir des conseils sur la démarche à suivre. En effet, s'agissant de mon premier diagnostic, j'ai souhaité faire appel à cette structure ressource pour avoir un soutien et un regard extérieurs. La relecture du document, tout au long de sa réalisation, par la responsable de secteur et le directeur de la Mission Locale m'a également permis de m'assurer de la pertinence des informations collectées.

Toutefois, suite à l'intervention de Philippe Le Saux, directeur de l'APRAS de Rennes, dans le cadre de l'UE « *La prise en compte de la diversité des jeunes et leur inclusion dans les sociétés contemporaines* », je me suis rendue compte de certaines limites. Premièrement, d'un point de vue méthodologique, il semble important

d'allier les données qualitatives et quantitatives ; celles-ci étant complémentaires. En effet, une donnée n'est pas seulement un chiffre, elle peut prendre différentes formes. Or, le diagnostic réalisé dans le cadre de ma mission comportait principalement des données

Bilan du DSE

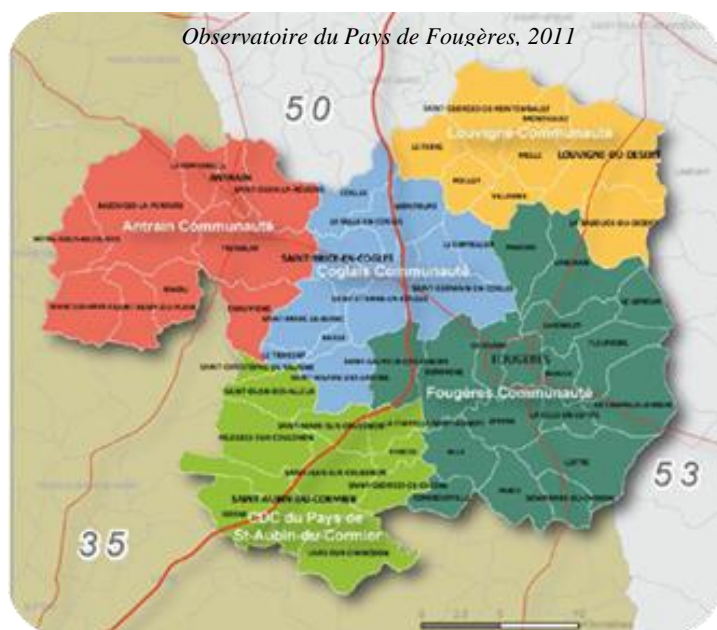
Le Pays de Fougères, territoire majoritairement rural et de faible densité, comprend 5 EPCI, 58 communes et 44 bassins de vie. Sa population, plutôt vieillissante, augmente mais se concentre sur la 3ème couronne rennaise. Le territoire compte 8 264 jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Son passé industriel marque encore l'activité économique actuelle. Malgré un taux de création d'activité peu élevé, son taux de chômage reste faible comparé au taux national. La faible qualification des emplois impacte sur le niveau de vie des habitants. Le taux d'activité des jeunes est important mais leur taux de scolarisation et leur niveau de qualification sont plus faibles que les moyennes départementale et régionale.

Le territoire est traversé par l'A84 mais est inégalement desservi par les transports en commun. On constate une forte disparité en termes d'accès aux équipements (dont la Mission Locale et ses permanences). La mobilité constitue donc l'une des problématiques majeures du territoire.

Celui-ci est très contrasté à l'échelle des intercommunalités. Antrain et Louvigné Communauté semblent être plus isolées que les autres communautés de communes.

quantitatives. Mais comment intégrer du qualitatif dans le diagnostic ? Un entretien téléphonique avec Philippe Le Saux m'a permis d'échanger sur cette question. Ainsi, j'ai choisi de réaliser des entretiens semi-directifs avec les conseillers référents des permanences Mission Locale pour compléter le diagnostic avec des données plus qualitatives : il s'agissait d'interroger les problématiques rencontrées, d'éclairer la situation des jeunes et de relever les spécificités du territoire. Deuxièmement, les chiffres ont également leurs propres limites tant au niveau de la date de collecte (le dernier recensement de l'Insee date de 2011) qu'au niveau de l'interprétation que l'on peut en faire. Comment faire parler les chiffres ? Quel sens leur donner ? N'étant pas une experte du DSE, il me paraissait alors essentiel de nuancer l'analyse produite et d'objectiver le plus possible même si la part de subjectivité ne peut être totalement absente. Enfin, l'accessibilité aux données comportait également des limites. En effet, j'ai trouvé peu d'informations sur les jeunes. En outre, certaines données Insee n'ont pas été construites pour être utilisées au niveau local. Par exemple, l'Institut ne présente pas le taux de chômage communal, celui-ci étant calculé en fonction des zones d'emploi.



Zone d'emploi, bassin de vie, commune, canton, pays ou intercommunalité forment un millefeuille de territoires, millefeuille qui complexifie la réalisation d'un diagnostic. L'entité n'est pas toujours facile à cerner pour les habitants mais aussi pour les professionnels. Le pays, par exemple, est difficile à définir : il est à la fois un territoire et une instance. La

réalisation de ce diagnostic socio-économique m'a donc amenée à interroger cette notion. Comment les habitants, et notamment les jeunes ruraux, perçoivent-ils le territoire ? Leur représentation est-elle différente de la perception administrative ? En effet, « *le terme de territoire recouvre aujourd'hui une appréhension géographique, administrative, économique, culturelle, socio-économique, politique, imaginaire* » (Dubreuil et Janvier, 2014, p.190). Or, au sens anthropologique du terme, le territoire désigne « *le lieu où*

chacun réside, agit, bouge, aime, travaille, se distrait, échange, rêve, autrement dit "fait sa vie" » (Ibid.). De ce fait, au travers du projet de la caravane numérique, ne serait-il pas plus pertinent de parler de bassin de vie ? Rappelons que le Pays de Fougères se situe à la frontière de la Bretagne ; le territoire est donc proche de la Manche (Région Basse Normandie) et de la Mayenne (Région Pays de la Loire). Le bassin de vie de certains habitants peut alors déborder sur les régions voisines. Il aurait donc été intéressant de mener des entretiens auprès de jeunes afin d'orienter le projet vers une dynamique de territoires vécus, d'autant plus que le pays, territoire d'intervention de la Mission Locale, se veut un espace relativement ouvert.

Malgré ces limites, le diagnostic apporte un premier éclairage général sur le Pays de Fougères. Il pourra notamment être une source d'informations pour la réalisation d'un nouveau projet. J'ai donc souhaité rendre le DSE le plus ergonomique possible. Ainsi, pour faciliter la lecture de ce document par les professionnels de la Mission Locale, j'ai choisi de présenter à la fin de chacune des sous-parties un résumé intitulé « idées à retenir ».

2.3 Construction des stratégies d'action

A travers le diagnostic socio-économique du Pays de Fougères, j'ai pu dégager les principales composantes du territoire et repérer certaines problématiques que peuvent rencontrer les jeunes : faibles revenus, faible qualification, accès limité aux équipements, aux principales dessertes routières et surtout aux transports en commun. L'isolement territorial impacterait donc fortement sur la mobilité des jeunes ruraux.

« Plusieurs travaux récents insistent sur les difficultés que rencontre cette classe d'âge, notamment lorsqu'elle vit en milieu rural. Ces recherches évoquent à la fois un environnement socio-économique globalement moins favorable (Grelet, Vivent, 2011), des conditions d'accès aux services (Brutel, Levy, 2012) et aux ressources éducatives plus difficiles, mais aussi des contraintes de mobilité importantes, notamment dans les espaces de plus faible densité (Gambino, 2008) » (Olivier David, 2014, p.82).

A l'heure où la communication et l'information se développent massivement à travers les TIC, la fracture numérique dans les territoires ruraux représente un facteur d'exclusion

susceptible d'aggraver la situation socio-professionnelle des jeunes. En effet, Brotcorne et Valenduc (2009) rappellent que « *se servir des avantages des technologies numériques est présenté comme la condition sine qua non d'une pleine intégration économique, sociale et culturelle* » (p.48). En outre, selon Methamem (2004), l'isolement représenterait « *un frein à l'adoption des technologies* » (p.216). Ainsi, la caravane doit se déplacer en priorité dans les zones rurales les plus isolées du Pays de Fougères.

▪ **La carte de l'isolement géographique**

Quelles sont les communes les plus isolées ? Comment les identifier ? Sur quels critères se baser pour définir cet isolement ? Dans l'objectif de définir un itinéraire pour la caravane numérique, j'ai construit une carte qui définit le degré d'isolement territoriale des 58 communes du Pays de Fougères à partir de neuf critères tels que la densité de population, l'accès aux différents services, la proximité ou l'éloignement de la commune par rapport à Rennes, l'accès au réseau de transport en commun et aux principaux axes routiers et le niveau de revenu. Ces critères ont été discutés avec Joseph Legrand. Nous avons choisi de ne pas prendre en compte l'accès au numérique car nous avons trop peu d'éléments pour construire ce critère. Par ailleurs, l'accès ou non aux outils numériques ne permet pas à lui seul de mesurer la fracture numérique.

Néanmoins, le choix des critères et des échelles de valeurs, même justifié et objectivé le plus possible, reste subjectif. Il s'agit avant tout d'une construction, d'une tentative d'approche de l'isolement territorial. Le choix des critères et des échelles de valeurs donne donc une coloration particulière à la carte de l'isolement. Cette dernière comporte ses limites et ne doit pas être considérée comme figée et exhaustive. Elle apporte toutefois un éclairage sur l'isolement géographique des jeunes, public cible de la caravane numérique.

▪ **La communication auprès des élus**

La communication auprès des élus a représenté l'une des phases les plus importantes de la mise en œuvre de l'expérimentation. Joseph Legrand a beaucoup insisté sur l'intérêt de cette communication pour garantir la réussite du projet. En effet, il nous fallait l'autorisation des mairies pour stationner la caravane et donc mettre en place des actions dans leurs communes. Par ailleurs, l'appropriation du projet par les élus favorise sa

diffusion et sa visibilité auprès des jeunes. Cette étape a demandé un investissement particulier et a été réalisée en collaboration avec Antoine Garnier, en service civique à la Mission Locale du Pays de Fougères.

N'ayant jamais communiqué auprès d'élus sur un projet, je me suis rapidement questionnée sur la posture à adopter et la manière d'argumenter sur l'expérimentation pour convaincre les élus de sa pertinence. Suite à la co-construction d'un itinéraire à partir de la carte de l'isolement, nous avons donc fait le choix d'élaborer une plaquette d'information. Ce support nous a permis d'entrer en communication avec les élus et/ou secrétaires de mairie. La communication peut se définir comme suit : « *action, fait de communiquer, de transmettre quelque chose* ». Cette définition proposée par le dictionnaire Larousse contient l'idée de transmission. Ainsi, quelles informations, quel message, doit-on transmettre aux élus ? L'image véhiculée sur la caravane à travers cette communication est centrale. En effet, le projet doit avant tout être perçu comme un service rendu aux jeunes et non comme une contrainte pour la commune. Pour ce faire, nous avons commencé par présenter la Mission Locale pour ensuite exposer les objectifs de la caravane, son fonctionnement et les actions envisageables. Nous avons également pris soin de noter les éventuelles attentes des élus vis-à-vis du projet. Nous leur avons notamment précisé que celui-ci s'adaptait aux besoins du territoire et du public. L'ouverture de la caravane à un public plus large que celui visé au départ a également permis de mettre en avant la flexibilité du projet par rapport aux besoins exprimés par les acteurs politiques. Tout au long des entretiens réalisés, nous avons adopté une posture d'écoute et de non jugement. Cela a mené à l'instauration d'un échange et un partage d'idées autour de la caravane. A travers ces rencontres, il s'agissait aussi, à la demande de Joseph Legrand, de questionner les élus sur leur ressenti vis-à-vis du projet, sur leur perception de la jeunesse et sur les dispositifs mis en place pour le public jeune.

Ainsi, nous avons pu constater des disparités territoriales au niveau de la coordination des politiques jeunesse. Au sein de la Communauté de communes de Louvigné, les mairies semblent davantage s'approprier le projet tandis qu'au niveau d'Antrain Communauté, les communes rencontrées nous ont toutes redirigés vers la Communauté et plus précisément vers le Point Accueil Emploi d'Antrain (PAE). Nous avons alors adapté notre communication au fonctionnement et à l'organisation politique des territoires. Certains maires nous ont vivement conseillé de communiquer auprès des structures partenaires afin

d'assurer une cohésion d'ensemble. Selon eux, certains professionnels pourraient entrevoir une forme de concurrence dans le projet de la caravane numérique. Il nous a donc semblé essentiel d'associer ces professionnels au projet notamment dans la mise en place d'actions. En conséquence, nous sommes allés à la rencontre des partenaires de l'insertion et/ou de la jeunesse : PAE, Point Information Jeunesse (PIJ) et bibliothèque. Par ailleurs, certaines communes ont exprimé des difficultés dans la mise en œuvre de leur politique jeunesse. Toutefois, peu de maires nous ont reçus. En effet, nous avons été principalement accueillis par les secrétaires de mairie. La majorité des communes a cependant montré un réel intérêt pour l'expérimentation même si certaines semblaient moins concernées. L'intérêt ou non porté au projet est-il lié au regard des élus sur la jeunesse ? Ou sur la Mission Locale ? Quelle perception ont-ils de la Mission Locale ?

Cette étape de la mise en œuvre m'a particulièrement interrogée. Je n'avais pas mesuré l'importance que pouvait avoir la communication auprès des élus. Progressivement, j'ai pris conscience des enjeux qu'elle pouvait comporter pour le projet. Existe-il également des enjeux pour la Mission Locale ? Pour les communes ? Ainsi, cette communication ne doit pas être limitée à un temps donné mais doit se faire tout au long du projet. Pour assurer la continuité des échanges, un mail a donc été créé spécifiquement pour la caravane. Je me questionne également sur l'impact du statut de stagiaire étudiante sur le message transmis aux élus. Ces derniers nous perçoivent-ils comme des « représentants » de la jeunesse ? Se pose alors la question du professionnalisme : quelle image ma position de « non professionnelle » peut-elle renvoyer aux acteurs politiques ? Quel impact peut-elle avoir ? Mon statut est-il légitimé dans cette démarche ?

Le fait d'être en binôme nous a permis d'argumenter à tour de rôle, de rebondir plus rapidement sur les remarques et questions des élus, d'être plus vigilants dans le choix des termes employés, de compléter les informations puis de partager nos ressentis sur les entretiens. Joseph Legrand nous a accordé sa confiance dans l'organisation de cette mission, notamment dans la gestion de l'itinéraire. Nous lui faisons systématiquement un compte rendu des rencontres. Globalement, nous avons été agréablement surpris par l'accueil que l'on nous a réservé. Le regard porté sur le projet est plutôt bienveillant. Ainsi, cette communication a permis la mise en place de deux actions sur le territoire du Pays de Fougères.

2.4 Les actions conduites sur le territoire : l'ouverture de la caravane au public

Nous avons fait le choix d'organiser deux actions dans le Pays de Fougères. La première a eu lieu mi-juin dans le canton d'Antrain, plus précisément à Saint Georges de Reintembault. La deuxième action s'est déroulée à Antrain le 1^{er} juillet 2015 en partenariat avec le PAE-PIJ de la commune. Pourquoi ce choix ? Dans le cadre de son travail, la bibliothécaire de Saint Georges de Reintembault rencontre régulièrement des jeunes qui expriment le besoin d'accompagnement dans leur recherche d'emploi. C'est ainsi qu'elle nous a demandé de mettre en place une action pour ce public. A Antrain, le PIJ est déserté par les jeunes suite au départ de l'animateur numérique, c'est pourquoi nous avons décidé, en collaboration avec le conseiller du PIJ, d'ouvrir la caravane dans le but de (re)créer du lien entre la jeunesse et cette structure. Sur cette action, nous avons préalablement défini un thème : « Que faire cet été ? ». Ces deux événements ont donc été organisés de manières différentes tant au niveau de la forme, du partenariat et de la communication. A Saint Georges de Reintembault, la bibliothécaire s'est chargée de transmettre l'information aux habitants tandis que pour l'action menée à Antrain, nous avons eu le temps de communiquer dans la presse locale. Le conseiller du PIJ d'Antrain a également transmis le message aux différentes communes du canton.

En amont de ces actions, j'ai réfléchi à la mise en place d'un outil d'information accessible et adapté au public cible du projet. J'ai donc créé « Kel'info » que j'ai ensuite installé sur les ordinateurs de la caravane numérique. Cet outil numérique ne nécessite pas de connexion Internet et permet aux jeunes d'accéder à différents types d'information sur des thèmes susceptibles de les intéresser : l'emploi, la formation, la mobilité ou encore les aides aux vacances. Kel'info apporte également des conseils sur la rédaction d'une lettre de motivation, la création d'un CV ou d'une adresse électronique. Il propose en outre le visionnage de vidéos courtes réalisées par le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ). Son utilisation a donc nécessité l'accord du CIDJ pour s'assurer du respect des droits d'auteur. J'ai ainsi veillé à toujours indiquer les sources sur chacun des documents rattachés à l'outil. J'ai également présenté « Kel'info » au CRIJ, spécialiste de l'information, pour avoir un regard extérieur sur la réalisation de l'outil et sa pertinence.

Malgré la préparation des actions, nous n'avons rencontré aucun jeune. Pourquoi ne sont-ils pas venus ? Avaient-ils connaissance de notre action ? Le manque de temps ne nous a pas permis de construire une communication adaptée. Or, il me semble essentiel de

développer une stratégie de communication auprès de ce public. Pour ce faire, il paraît nécessaire de repérer les lieux de vie des jeunes : « Où sont-ils ? ». Serait-il plus pertinent d'aller à la rencontre de groupes déjà constitués (un club de sport, un espace jeune, une salle de classe...) pour ainsi construire avec eux le thème de l'action afin qu'ils puissent donner du sens au projet ? Le choix de la date pourrait aussi être réfléchi avec eux. Par ailleurs, il semblerait intéressant d'intégrer la caravane numérique aux événements organisés dans les communes, notamment lorsqu'ils sont mis en place par et pour les jeunes. Le projet pourrait également être en lien avec des dispositifs jeunesse tels que le dispositif argent de poche mis en œuvre par les municipalités. Le travail en partenariat avec les acteurs au plus près des jeunes apparaît donc primordial.

La mise en place de ces deux actions m'a également amenée à questionner l'accompagnement de ce public vers la Mission Locale. La caravane ne peut pas, à elle seule, lutter contre les inégalités numériques, ni même résoudre les problématiques de mobilité. Comment la caravane peut-elle alors favoriser la création de lien entre le jeune et la Mission Locale ? En d'autres termes, comment peut-on accompagner les jeunes vers cette structure ? Je pense que l'écoute et la construction du lien de confiance sont à la base de tout accompagnement. Enfin, je me demande si la structuration du système local impacte ou non sur cette possibilité d'accompagnement ?

Un projet innovant nécessite une démarche singulière de mise en œuvre. La marge de manœuvre qui m'a été accordée dans ma mission m'a ainsi permis de construire et de proposer au directeur de la Mission Locale un mode opératoire particulier. La mise en œuvre de la caravane numérique a ensuite donné lieu à la réalisation d'un premier bilan. Cette commande a été formulée par Joseph Legrand. Mais le projet de la caravane n'est cependant pas soumis aux mêmes critères d'évaluation qu'un projet financé dans le cadre du FEJ par exemple. En effet, l'évaluation de la caravane n'est pas effectuée par un organisme externe, indépendant à tous points de vue du porteur de projet.

Toutefois, l'évaluation occupe une place centrale dans la démarche d'expérimentation de la caravane numérique et doit donc se faire chemin faisant. Le premier bilan intermédiaire participe à l'évaluation du projet même si celui-ci ne vise pas à mesurer l'impact de la caravane numérique sur le parcours des jeunes. Il permet avant tout de présenter la caravane, de mettre en mots la démarche de mise en œuvre, de faire le point sur la communication auprès des élus et sur les actions conduites dans le territoire. Par ailleurs, il constitue une base d'interrogation permettant une adaptation du projet et une formulation de préconisations.

3. Regard sur le sens de l'expérimentation : les enjeux de la caravane

La phase de communication a été révélatrice des enjeux du projet de la caravane numérique. En effet, au-delà de l'enjeu social et de communication clairement exprimés, l'expérimentation recouvre d'autres enjeux moins explicites : à quelle fin stratégique le projet de la caravane numérique répond-il ? Dans cette troisième partie, j'analyserai donc ces différents enjeux que comporte le projet pour la Mission Locale du Pays de Fougères.

3.1 Un enjeu de communication : l'image de la Mission Locale

La Mission Locale du Pays de Fougères a connu une hausse significative de ses premiers accueils entre 2012 et 2013, la plus forte de Bretagne : + 23.3 %. Toutefois, la tendance s'est inversée l'année suivante. En effet, même si le nombre de jeunes suivis a augmenté, le nombre de jeunes accueillis pour la première fois a fortement chuté : - 3,51 % pour Louvigné Communauté ; - 27.27 % pour Coglais Communauté ; - 18,31% pour Antrain Communauté et - 21.25 % pour la Communauté de Communes de Saint Aubin du Cormier (Bilan d'activité de la Mission Locale, 2014). Quels sont les éléments explicatifs de cette diminution ? Est-ce en partie lié à un manque de communication sur la structure auprès du public, des élus et des partenaires ? Dans quelle mesure la caravane numérique peut-elle participer au développement d'une stratégie de communication ?

Lors de son passage dans les communes, j'ai pu constater que la caravane numérique ne passe pas inaperçue. Elle arbore en effet des couleurs vives dont le orange qui rappelle la société de télécommunication à l'origine de l'appel à projet. L'outil numérique, symbole de la modernité, représente également un élément essentiel dans cette communication. Le projet renvoie, d'une certaine manière, une image dynamique et jeune de la Mission Locale. La caravane se présente comme un outil de communication à destination de la population dans tout le territoire d'intervention de la structure associative. Elle montre ainsi une volonté d'agir pour des jeunes ruraux les plus isolés du territoire dans l'optique de ne laisser aucun jeune sans solution. Quelle perception les jeunes ont-ils de la Mission Locale ? A travers cette démarche, s'agit-il d'informer les jeunes de son existence ? De faire bouger les représentations sur la Mission Locale ? Ou encore de montrer une cohérence entre les valeurs défendues par la structure et les actions mises en œuvre ? En effet, au cours d'un entretien avec Eric Le Grand, tuteur académique, nous avons abordé la

question de l'impact des actions sur le capital social de la Mission Locale, c'est-à-dire sur l'image véhiculée. Selon lui, la caravane numérique permettrait de montrer à la population que la Mission Locale agit en accord avec les idées et valeurs qu'elle défend (la proximité avec le public jeune notamment).

La caravane constitue également un outil de communication à destination des maires puisqu'elle ne se va pas seulement au-devant des jeunes mais se déplace aussi vers les élus locaux qui peuvent voir figurer, dans la plaquette de communication à destination des municipalités, une sous-partie présentant la structure et ses missions. La caravane numérique peut être définie comme un espace interstitiel, c'est-à-dire ni en dehors, ni à l'intérieur de l'institution. Elle permet donc de réaliser autrement ce que l'on ne peut pas toujours réaliser institutionnellement. Cette métaphore spatiale, décrite par Gaillard dans le cadre du cours intitulé « Projections et conflictualisations des espaces de partenariat pluri-professionnels confrontés aux adolescents difficiles », m'a permis de comprendre que la caravane numérique représentait un nouvel espace d'échange entre la Mission Locale et les élus locaux ; une autre façon de dialoguer.

Par ailleurs, le projet est un moyen de communiquer sur la structure via la presse écrite locale – La Chronique Républicaine et le Ouest France – mais également via les réseaux sociaux et outils de microblogage : Facebook et Twitter. Ces moyens de communication sont largement utilisés par les jeunes. Enfin, plus qu'un outil de communication à l'échelle du territoire, la caravane numérique vise une couverture nationale : un article devrait prochainement être publié dans VDL Magazine.

Mais en quoi la communication constitue-t-elle réellement un enjeu pour la Mission Locale hormis le fait qu'elle redynamise l'image de l'association ? Quels autres enjeux en découlent ?

3.2 Un enjeu de reconnaissance des capacités d'action de la Mission Locale

Dans le cadre de l'U.E. « Professionnels et institutions de la jeunesse en France », j'ai pu remarquer un renforcement des exigences de résultats. En effet, Muniglia et Thalineau (2012) partagent le constat suivant : *« aujourd'hui, se dessine une accentuation de l'injonction à l'effort d'insertion professionnelle qui est portée par les pouvoirs publics [...] Si la finalité de ces organisations n'a pas changé depuis trente ans, les conditions de*

leur fonctionnement se sont transformées. Désormais, leurs financements sont liés à leur réussite en matière d'insertion professionnelle » (p.73). Pour Demailly (2009), il y a alors une exigence à ce que « *le travail relationnel soit performant au jour le jour, efficace, efficace, mesurable, évaluable. Et le rendre évaluable implique de le normer, de le standardiser, de l'instrumenter* » (p.27). L'arrivée du logiciel Parcours 3 en 2001, système d'information de toutes les Missions Locales, participe notamment au renforcement du contrôle et de l'évaluation. Les principes d'activation et de performance – ou d'efficacité – semblent ainsi prendre de l'ampleur dans les pratiques professionnelles. Stevens (2008) explique en effet que : « *les récentes réformes du traitement du chômage obligent les conseillers à réduire considérablement la part de leur activité consacrée à l'écoute pour donner la priorité à un retour rapide à l'emploi* » (p.8). Cette tendance aurait, selon un rapport de recherche du Centre d'Etudes de l'Emploi (2005), un impact sur la mission d'innovation de la mission locale : « *Prisonniers du "faire", c'est-à-dire de la gestion des dispositifs et des évaluations afférentes, les conseillers n'ont pas toujours le temps ni le goût d'innover* » (p.64).

La question des effectifs atteints dans chacun des dispositifs a été abordée à deux reprises lors de réunions d'équipe à la Mission Locale. Le directeur a constaté un déficit d'inscription dans certains dispositifs et préconisait alors une plus grande communication auprès des jeunes accueillis et une prescription plus automatique. Ainsi, d'importantes contraintes sembleraient peser sur la structure. La tendance à la rationalisation des activités sur l'objectif « emploi » et le renforcement du contrôle des pouvoirs publics sur l'activité de la Mission Locale du Pays de Fougères impliqueraient une restriction de sa marge de manœuvre.

Aussi, le projet de la caravane numérique représenterait-il un espace de créativité pour la Mission Locale ? Une manière de contrebalancer la logique instrumentale et le développement des contraintes institutionnelles liées à l'exigence de rentabilité et d'efficience ? En effet, l'innovation permettrait l'élaboration d'actions suivant une démarche ascendante à l'inverse des dispositifs nationaux d'insertion. Elle représenterait alors une forme de valorisation des capacités d'action de la Mission Locale. Est-ce alors un moyen d'être reconnu par les élus locaux comme un outil privilégié au service de la politique jeunesse dans le territoire ? En d'autres termes, la reconnaissance des capacités d'action de la Mission Locale recouvre-t-elle un enjeu politique ? A travers le projet de la

caravane numérique, s'agit-il pour la Mission Locale d'influencer le fonctionnement de l'action publique locale ? De participer, d'une certaine façon, à l'évolution des systèmes locaux d'action publique ?

3.3 Un enjeu politique

La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions bouleverse la répartition des pouvoirs au profit des acteurs locaux. Dans ce contexte de décentralisation, Hommage (2007) rappelle que « *de nouveaux enjeux émergent autour du "local" qui devient le lieu privilégié de la proximité et d'une recherche de cohérence et d'efficacité de l'action. Les modalités d'intervention s'appuient sur le triptyque "territoire, partenariat, contrat" »* (p.80). Comme nous avons pu le constater au fil du dossier, la Mission Locale participe au fonctionnement des systèmes locaux. Chaque commune dispose de son propre système englobé par ailleurs dans un système plus large : celui de la communauté de commune. Ainsi, la Mission Locale semblerait plus ou moins bien intégrée aux différents systèmes politiques en présence sur le territoire.

« Nous considérons, par conséquent, les systèmes locaux d'action publique comme le résultat des interactions entre les éléments qui les composent (l'influence de l'histoire des territoires, la gravité des situations locales, les rôles des différents types d'acteurs et leurs fonctionnements en réseau). Ils conduisent à des manières spécifiques de formuler les problèmes publics et de mettre en œuvre des politiques territoriales » (Loncle, 2011, p.131).

Fougères, ville centre du pays, s'appuie sur la Mission Locale pour mettre en œuvre sa politique jeunesse. La structure est notamment invitée aux réunions du collectif jeunesse de la ville de Fougères, des projets sont donc construits en partenariat. Par ailleurs, Marie Léone Le Gac Cochet, déléguée à la jeunesse, la prévention et la vie étudiante dans la commune de Fougères, est aussi présidente de la Mission Locale. Toutefois, dans certaines communes rurales, la Mission Locale n'est pas toujours considérée comme un outil dans l'élaboration de cette politique. De ce fait, comment la caravane peut-elle permettre à la Mission Locale de s'intégrer aux systèmes d'action publique dans les communes les plus

rurales ? Il me semble que l'enjeu se situe avant tout dans l'appropriation du projet par les élus : quelle place les élus locaux vont-ils laisser à l'expérimentation de la caravane dans leur commune ? L'implication des élus dans le projet me paraît primordiale pour impulser la mise en œuvre d'actions sur ces territoires. Pourra alors se créer ou se développer une relation de confiance entre ces acteurs et la Mission Locale ; relation de confiance essentielle pour favoriser le décloisonnement institutionnel, développer un échange inter-institution et ainsi accroître la zone de dialogue existante. En l'espèce, il semble que chacun pourrait « tirer profit » de la caravane numérique.

▪ **Un enjeu politique pour la Mission Locale**

Lorsque l'on aborde la question du partenariat dans la mise en œuvre d'un projet, il me paraît nécessaire d'interroger la place des différents acteurs : Qui finance ? Qui décide ? Qui est légitime dans tel ou tel espace ? Qui détient le pouvoir et qui dispose du savoir ? Ces repères sont essentiels pour comprendre le fonctionnement d'une institution mais aussi plus largement le fonctionnement d'un système local. La complexité des systèmes ne m'a pas permis de définir précisément la place de la Mission Locale du Pays de Fougères et celles des élus dans les différents systèmes politiques. Toutefois, il me semble qu'une tension relative existe entre le savoir expérientiel de la Mission Locale et le pouvoir des élus locaux, ce qui à mon sens peut entraîner un certain rapport de force entre les acteurs précités. Douillet (2003) précise effectivement que « *les politiques de développement territorial, leur récente remise à l'honneur et leur multiplication à différentes échelles s'inscrivent ainsi dans une tendance à un renforcement du poids des "acteurs locaux" et en particulier des collectivités locales, dans la définition des politiques publiques* » (p.588). David (2014) formule le même constat : « *les années 1980 et 1990 se caractérisent par un développement important des initiatives locales et un rôle croissant des collectivités territoriales dans le champ des politiques en faveur de la jeunesse, y compris dans les espaces ruraux* » (p.90).

Les élus ont donc un pouvoir dans la définition des politiques en direction de la jeunesse tandis que la Mission Locale détient davantage un savoir de terrain, une connaissance sur les jeunes de son territoire d'intervention. Ainsi, dans l'objectif de mettre en place des politiques jeunesse répondant aux besoins du territoire, le travail en partenariat entre ces acteurs locaux apparaît primordial. Mais quel est le lien entre la caravane numérique et cet

enjeu de pouvoir ? La caravane numérique, au travers de la démarche de communication, permet de rappeler aux élus que la Mission Locale agit pour tous les jeunes du Pays de Fougères y compris dans les territoires les plus isolés, qu'elle tient compte des particularités des communes rurales et s'adapte donc aux attentes des jeunes et des élus locaux. La caravane pourrait alors être considérée comme un moyen de développer leur politique jeunesse. Pour la Mission Locale, il s'agirait donc de montrer ses capacités d'action, de se présenter comme une force de proposition au service de ces communes rurales.

Parallèlement, je me demande si le projet de la caravane numérique ne vise pas également à interroger les élus sur leur politique jeunesse. En effet, à travers la démarche de communication sur le projet, nous avons pu échanger sur ce sujet avec les secrétaires de mairie et les élus ruraux. Est-ce une manière de (re)mobiliser les élus ruraux sur la question jeunesse ? Rappelons que le directeur de la Mission Locale du Pays de Fougères s'investit dans la mise en place d'une politique jeunesse globale et intégrée à l'échelle du Pays et que pour ce faire, il paraît primordial d'avoir sur tout le territoire des élus impliqués et une ambition politique pour développer des partenariats et des projets communs. Douillet (2003) explique en effet que « *les pays se veulent relativement ouverts [...]. Tous les "acteurs du territoire" sont invités à participer à l'élaboration du programme de développement. C'est alors l'importance du partenariat qui est mis en avant, selon une double déclinaison : partenariat public/privé, d'une part, partenariat entre collectivités publiques, d'autres part* » (p.590). Ainsi, le projet de la caravane, grâce à l'espace de dialogue qu'il peut offrir, peut être appréhendé comme un moyen de mesurer le degré d'investissement mais aussi de difficulté des communes rurales dans la mise en œuvre d'une politique jeunesse. Selon une enquête menée en Ile-et-Vilaine, 26.3 % des communes rurales contre 93.7 % des communes urbaines déclarent ne pas avoir inscrit la jeunesse comme une priorité municipale sur le mandat 2001-2008 (David, 2014). Le conseiller du PAE d'Antrain Communauté explique en effet que la politique jeunesse n'est pas une priorité et qu'elle se résume à la création d'équipements.

Néanmoins, ce n'est pas facile d'amener du changement dans les constructions institutionnelles. Watzlawick distingue notamment deux catégories de changement : le « *changement de type 1* » et le « *changement de type 2* ». Selon cet auteur, le changement de type 1 modifie les relations au sein même d'un système tandis que le changement de

type 2 engendre un système nouveau. Il ajoute qu'il est relativement « *facile de confondre les deux niveaux de changement* » (p.31). Ainsi, quel changement la Mission Locale peut-elle viser à travers le projet de la caravane numérique ? Le changement étant un processus nécessitant du temps, je me questionne alors sur la pérennisation du projet dans le territoire. Comment le projet peut-il s'inscrire durablement dans le paysage ? La pertinence de l'expérimentation est-elle suffisante pour garantir cette pérennisation ? Le projet de la caravane numérique a été construit par quatre Missions Locales qui se sont saisies de l'opportunité qu'offrait l'appel à projet de la Fondation Orange. Même si celui-ci s'appuie sur des constats partagés, il n'a pas été pensé collectivement au départ, c'est-à-dire en partenariat avec les élus locaux et les autres acteurs de la jeunesse. Si cela avait été le cas, la question de la pérennisation se serait probablement posée autrement.

Un enjeu politique pour les élus locaux ?

La caravane numérique peut également représenter un enjeu politique pour les élus ruraux du Pays de Fougères, d'autant plus qu'ils peuvent rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre de leur politique jeunesse. Selon une enquête réalisée par David auprès de 251 communes d'Ille-et-Vilaine, il semblerait en effet que le sentiment de difficulté dans la mise en œuvre de la politique jeunesse soit plus important dans les zones périurbaines et rurales que dans les villes (David, 2014).

« *Les élus expriment une très grande difficulté à construire des réponses adaptées à ce public, "soit parce qu'ils n'arrivent pas à savoir précisément ce que veulent les jeunes, soit parce que leur demande est impossible à satisfaire" (CNAF, 2009 : 113). C'est clairement autour de la jeunesse que se cristallisent les difficultés des élus qui, dans certains cas, s'exaspèrent lorsqu'ils sont confrontés à des comportements qu'ils ne comprennent pas* » (David, 2014, p.92). « *Ainsi, les espaces ruraux, notamment ceux sous faible influence urbaine, sont sans doute les territoires les moins avancés en matière de politique jeunesse* » (Ibid., p.95).

J'ai pu effectivement observer dans certaines communes une certaine incompréhension des élus et/ou secrétaires de mairie face aux comportements de certains jeunes. Aussi, plusieurs élus auraient également évoqué, à travers l'enquête susmentionnée, un manque de connaissance et de culture sur la jeunesse. Or, « *les modalités d'élaboration des politiques*

publiques [...] lient les conceptions politiques des élus locaux, leurs propres représentations sur la jeunesse, le sens qu'ils donnent à leur action...» (p.91). Ainsi, la caravane numérique peut être un moyen pour les élus ruraux de dépasser leurs représentations sociales et un moyen de créer du lien avec la Mission Locale (structure porteuse d'un certain savoir sur la jeunesse) dans l'objectif de faciliter le développement d'une politique jeunesse et de diversifier les réponses apportées aux jeunes.

Par ailleurs, selon une étude réalisée en 2007 par SCP Communication, à la demande de l'Observatoire de la Fondation de France, les jeunes de 15 à 35 ans ne feraient plus confiance au pouvoir politique. Ils reprocheraient aux acteurs politiques un manque d'intégrité, une mise en avant trop présente de leurs intérêts personnels et un manque de connaissance de la vie quotidienne. Ainsi, l'appropriation par les élus de la caravane numérique permettrait-elle de montrer l'intérêt qu'ils peuvent porter à ce public ? De (re)nouer contact avec la jeunesse dans certaines communes ; de modifier le rapport de la jeunesse, et plus globalement de la population, à la commune ?

Enfin, il me semble qu'il ne faut pas omettre le lien entre la caravane numérique et la logique électorale. A travers l'action menée dans la commune de Saint Georges de Reintembault, j'ai remarqué que la mairesse portait un vif intérêt pour la communication autour du projet dans la presse locale contrairement à la bibliothécaire. Existerait-il un enjeu électoral pour certaines communes ?

Il semble néanmoins important de nuancer l'hypothèse d'un enjeu politique pour les élus. Comme nous avons pu le constater, les élus ruraux ne fixent pas systématiquement la jeunesse comme une priorité dans leur agenda politique. Est-ce que cela dépend du nombre de jeunes dans la commune ? L'enjeu politique se situerait alors davantage du côté de la Mission Locale.

3.4 Un enjeu économique

Lors du séminaire « *Jeune, insertion, handicap : une équation complexe ? La place des missions locales dans l'accompagnement socio-professionnel* » du 1^{er} avril 2015 organisé par des étudiants du Master et coordonné par Eric Legrand, Philippe Labbé s'est référé à l'article 13 de la Loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale. Selon cet article, « *l'accompagnement destiné aux bénéficiaires du droit mentionné à l'article L. 322-4-17-1 est mis en œuvre, avec l'ensemble des organismes susceptibles d'y*

contribuer, par les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes » (Legifrance). Or, un marché de l'insertion s'est développé : *« l'accompagnement se fait sur appel d'offres, il y a trop de partenaires »* a précisé Labbé. De multiples acteurs, publics et privés, peuvent effectivement accompagner les jeunes vers une insertion socio-professionnelle. Les Missions Locales sont notamment mises en concurrence avec les opérateurs privés (entreprises de travail temporaire, organismes de formation, associations d'aide à l'insertion) via la création du contrat d'autonomie. Ce dernier *« a été mis en place en juillet 2008 dans le cadre du plan "Espoir Banlieues". Il vise l'accompagnement vers l'emploi durable ou la formation qualifiante de jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville par des opérateurs publics ou privés de placement »* (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social). Dans ce contexte concurrentiel, les questions de légitimité d'intervention et de moyens financiers se posent alors. Labbé a notamment souligné *« le problème de moyens patents pour les Missions Locales »*. Ainsi, l'innovation, et donc la caravane numérique, serait-elle un moyen de développer l'activité de la Mission Locale, de se démarquer dans cet environnement concurrentiel, de prouver sa légitimité et ainsi obtenir le soutien, notamment financier, des collectivités locales ?

« Les relations entre acteurs associatifs et acteurs publics s'organisent autour de trois niveaux d'intervention : [...] ; un soutien financier ou symbolique visant à soutenir les initiatives privées (les élus entretiennent parfois des rapports étroits et pérennes avec les structures de jeunesse, parfois, au contraire, ils les soutiennent seulement de manière ponctuelle » (Loncle, 2011, p.134).

Le soutien financier des collectivités territoriales me semble en effet essentiel pour favoriser la multiplication de projets expérimentaux portés par la Mission Locale et par conséquent le développement de la structure associative.

Approcher autant que possible les enjeux que représente le projet de la caravane numérique pour la Mission Locale me paraît incontournable pour comprendre le sens de l'expérimentation. Cependant, je n'ai peut-être pas perçu la totalité des enjeux que soutient le projet. En outre, la complexité des enjeux ne facilite pas leur définition, c'est pourquoi j'ai tenté de schématiser mon analyse à travers le diagramme ci-dessous afin de montrer comment ces enjeux peuvent s'imbriquer entre eux. D'une certaine manière, ces enjeux forment un cercle vertueux. Ce schéma met particulièrement en avant la nécessité de communiquer sur le projet pour répondre aux trois grands enjeux repérés et développés dans ce dossier.

D'autre part, il est important de souligner que la caravane numérique n'a pas vocation à répondre seule à ces enjeux. C'est, à mon sens, la somme des actions innovantes de la Mission Locale mais aussi des autres partenaires qui pourra amener du changement dans le fonctionnement des systèmes locaux d'action publique.

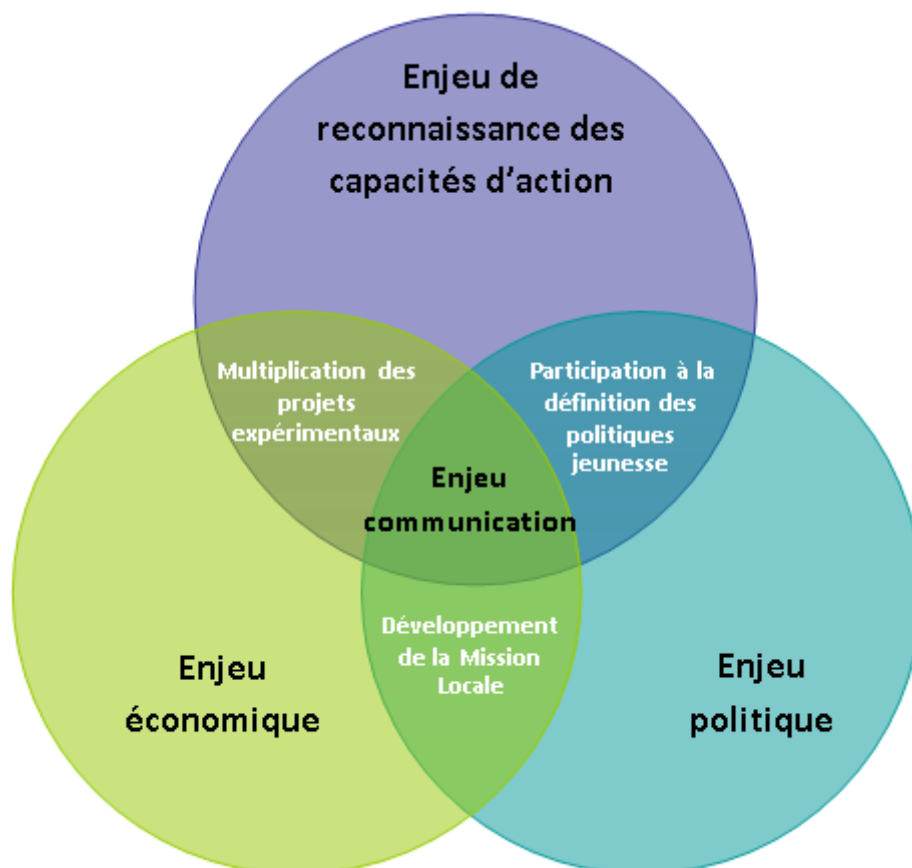


Diagramme présentant les enjeux de la caravane numérique pour la Mission Locale du Pays de Fougères

Conclusion

A travers la réalisation de ce rapport, il s'agissait de mettre en lumière et d'analyser le contexte de ma mission de stage et les stratégies d'action. J'ai tenté également de montrer comment la caravane numérique vient interroger les systèmes locaux d'action publique, et en quoi elle représente un outil de communication pour la Mission Locale, outil de communication au centre de trois enjeux majeurs. Ce projet permet par ailleurs de développer et de maintenir les liens avec les partenaires et élus locaux, d'impulser une dynamique du faire ensemble. Pour ce faire, il est important que les acteurs en présence sur le territoire soient enclins à l'innovation sociale : *« Un premier risque concerne l'enfermement de l'innovation sociale dans l'espace local, en l'absence d'un environnement institutionnel favorable à l'innovation, de relais et de volonté de faire système en recherchant les conditions de la diffusion de l'innovation, ou simplement du fait de l'insuffisance des capacités de participation et de l'accès aux ressources pour diffuser et pérenniser une innovation »* (Richez-Battesti et al., 2012, p.38). Pour éviter l'entre-soi et le risque d'enfermement, la collaboration entre les quatre Missions Locales investies dans l'expérimentation de la caravane numérique apparaît alors primordiale.

Par ailleurs, les acteurs d'un système local ne partagent pas tous le même objet de travail. Aussi, la généralisation du projet pourrait impliquer une traduction différente selon le fonctionnement des systèmes locaux d'action publique. La Mission Locale devra donc s'assurer que le projet ne soit pas dénaturé et veiller au respect des principes fondamentaux définis dans la charte des Missions Locales adoptée par le Conseil national le 12 décembre 1990 : *« une volonté de travailler ensemble sur un territoire, une intervention globale au service des jeunes, un espace d'initiative et d'innovation, une démarche pour construire des politiques locales d'insertion et de développement... »*. La Mission Locale, à travers l'éventuelle généralisation du projet de la caravane numérique, ne doit pas perdre de vue l'objet qui légitime son action : les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés qui expriment le besoin d'accompagnement pour surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

La Mission Locale ne dispose pas uniquement d'un savoir expérientiel, elle détient aussi un pouvoir sur la participation des jeunes. Cet enjeu social est au centre de ses missions et fait notamment partie des axes définis dans le projet de développement d'une politique jeunesse intégrée et harmonisée dans le Pays de Fougères. Mais le projet a-t-il été conçu

pour laisser la place aux jeunes ? A quel moment peuvent-ils être mobilisés ? Comment favoriser leur participation aux actions mises en place ? Comment le projet peut-il être porté par des jeunes et comment peuvent-ils contribuer à son évolution ? Peut-il être mis en lien avec le dispositif de la Garantie jeunes ?

La réalisation de ma mission de stage m'a permis de prendre conscience du fonctionnement implicite des institutions et m'a ainsi amenée à m'interroger, à travers la mise en œuvre de la caravane numérique, sur celui de la Mission Locale du Pays de Fougères. Cette expérience s'est révélée très riche et constructive tant sur le plan professionnel que personnel. Le travail d'équipe, le croisement des regards et la remise en question de mes pratiques professionnelles ont été fondamentaux tout au long du stage : il m'a semblé en effet essentiel de pouvoir sortir régulièrement du système pour aller poser la question ailleurs. Ainsi, cela m'a permis de prendre conscience de certaines de mes représentations sociales, notamment sur les élus locaux et les jeunes ruraux. J'ai pu développer une autonomie, révéler et acquérir de multiples compétences professionnelles : recenser les données sur un territoire ; articuler le diagnostic et les stratégies de mise en œuvre d'un projet d'un projet ; rédiger un rapport de synthèse ; accueillir le public et le renseigner selon sa demande ; travailler en partenariat et en équipe... J'ai dû également apprendre à accepter de ne pas avoir une maîtrise totale sur le projet, la part d'imprévu faisant la richesse d'une innovation. Enfin, la reconnaissance que m'a accordée Joseph Legrand m'a permis de prendre davantage confiance en moi et en mes capacités. A la rentrée prochaine, une nouvelle expérience s'ouvre à moi au sein du Point Information Jeunesse, service dépendant de la Mission Locale du Pays de Fougères ; et c'est donc avec un grand enthousiasme que je démarre cette nouvelle aventure.

Bibliographie

Ouvrages et chapitres d'ouvrage

DUBREUIL B. et JANVIER R., 2014, *Conduire le changement en action sociale. Mutations sociétales, transformation des pratiques et des organisations*, Paris : ESF Editeur, 242 p.

DUMOLLARD M. et LONCLE P., 2014, « politiques locales de jeunesse et transversalité : quels apports pour les territoires ? » in LABARDIE F. *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014*, Paris : La documentation Française, pp. 238-251.

GOMEZ F., 2005, « L'idée de pratique dans l'analyse de pratique » in MILLET D. et SEGUIER B. *De l'analyse des pratiques professionnelles en formation*, Paris : Seli, pp.41-59.

LABADIE F., 2014, *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse*, Paris : La documentation Française, 278 p.

LABBE P., 2011, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes ou l'intelligence pratique des missions locales*, 2^{ème} édition, Rennes : Editions Apogée, 220 p.

SCHWARTZ B., 2007, *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (1981 : Naissance de l'insertion)*, Rennes : Editions Apogée, 235 p.

WATZLAWICK P., FISCH R. et WEAKLAND J-H., 1975, *Changements, paradoxes et psychothérapie*, Paris : Editions du Seuil.

Articles

BEAUD S. et MASCLET O., avril 2006, « Des "marcheurs" de 1983 aux "émeutiers" de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés » [en ligne], *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, pp. 809-843. [visité le 29/06/2015], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-Annales-2006-4-page-809.htm>

BROTCORNE P. et VALENDUC G., janvier 2009, « Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire ces inégalités ? » [en ligne], *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, pp. 45-68. [visité le 22/06/2015], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-45.htm>

COQUART B., 2014, « Partir ou rester ? Le dilemme des jeunes ruraux » in LABADIE F., *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse*, Paris : La documentation Française, pp.199-211.

DAVID O., 2014, « Le temps libre des jeunes ruraux : des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs » [en ligne], *Territoire en mouvement*, n°22, pp.82. [visité le 22/06/2015], disponible sur Internet : <https://tem.revues.org/2423>

DEMAILLY L., février 2009, « Fortunes et ambiguïtés de l'accompagnement » [en ligne], *Empan*, n°74, pp. 21-28. [visité le 22/12/2014], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-empan-2009-2-page-21.htm>

DOUILLET A.-C., août 2003, « Les élus ruraux face à la territorialisation de l'action publique » [en ligne], *Revue française de science politique*, vol. 53, n°4, pp. 583-606 [visité le 26/06/2015], disponible sur Internet : www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RFSP_534_0583

FARVAQUE N., 2004, « L'encadrement des acteurs locaux de l'insertion des jeunes en France » in BONVIN J.-M., VARONE F., « La Nouvelle Gestion Publique » [en ligne], *Les Politiques Sociales*, 1-2, n° spécial. [visité le 05/01/2015], disponible sur Internet : <http://www.orseu.com/re/fichiers/L%20encadrement%20des%20acteurs%20locaux.pdf>

HOMMAGE C., janvier 2007, « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne » [en ligne], *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 40, pp. 79-95, disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2007-1-page-79.htm>

JELLAB A., 1996, « Les ambiguïtés d'une insertion à venir : jeunes de 16-25 ans. Mission locale et contrôle social » [en ligne], *Agora débats/jeunesses*, n°4, pp. 89-100. [visité le 29/12/2014], disponible sur Internet : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/agora>

LONCLE P., 1998, « Les politiques locales de jeunesse : laboratoire d'expérimentations territoriales ou politiques publiques transversales ? » [en ligne], *Politiques et management public*, vol. 16, n°3, Numéro spécial "Politiques sociales et territoires", pp. 93-115. [visité le 15/06/2015], disponible sur Internet : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pomap_0758-1726_1998_num_16_3_2199

LONCLE P., février 2011, « La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique » [en ligne], *Sociologie*, vol. 2, pp. 129-147. [visité le 02/05/2015], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-sociologie-2011-2-page-129.htm>

METHAMEM R., mai 2004, « Note critique sur les indicateurs de la fracture numérique » [en ligne], *La Découverte, Réseaux*, n°127-128, pp. 211-229. [visité le 26/11/2014], disponible sur Internet : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=RES_127_0211

MUNIGLIA V., THALINEAU A., juin 2012, « Insertion professionnelle et sociale des jeunes vulnérables. Les conseillers des missions locales entre adaptation et tensions », *Politiques sociales et familiales*, n°108, pp. 73-82.

RALLET A. et ROCHELANDET F., mai 2004, « La fracture numérique : une faille sans fondement ? » [en ligne], *Réseaux*, n°127-128, pp. 19-54. [visité le 22/06/2015], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-reseaux-2004-5-page-19.htm>

RENAHY N., mars 2007, « Ouvriers ruraux : l'isolement géographique n'a pas toujours été isolement social » [en ligne], *Empan*, n°67, pp.50-54. [visité le 26/01/2015], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-empan-2007-3-page-50.htm>

RENAHY N., 2010, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, n°40, pp.9-26.

RICHEZ-BATTESTI N. et al., février 2012, « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », [en ligne], *Innovations*, n°38, pp. 15-36. [visité le 25/06/2015], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-innovations-2012-2-page-15.htm>

ROUDET B., décembre 1997, « Des jeunes en milieu rural », *Pour*, n°156, pp.13-21.

STEVENS H., février 2008, « Quand le psychologique prend le pas sur le social pour comprendre et conduire des changements professionnels » [en ligne], *Sociologies pratiques*, n°17, pp. 1-11. [visité le 22/12/2014], disponible sur Internet : <http://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2008-2-page-1.htm>

Etudes et rapports

CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI, mai 2005, « Les missions locales et l'innovation » [en ligne], rapport de recherche, 282 p. [visité le 29/12/2014], disponible sur Internet : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/074000652/0000.pdf>

GRELET Y., VIVENT C., septembre 2011, « La course d'orientation des jeunes ruraux » [en ligne], *Bref du Céreq*, n°292, 4 p. [visité le 26/01/2015], disponible sur Internet : <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/La-course-d-orientation-des-jeunes-ruraux>

MISSION LOCALE DU PAYS DE FOUGERES, juin 2014, « Bilan d'activité 2013 », 23p.

MISSION LOCALE DU PAYS DE FOUGERES, juin 2015, « Bilan d'activité 2014 », 23p.

SCP COMMUNICATION, février 2007, « 15-35 ans : les individualistes solidaires » [en ligne], Etude réalisée pour l'Observatoire de la Fondation de France, 32 p. [visité le 25/06/2015], disponible sur Internet : www.ellaj31.org/docs/bd/docspro/fichier-24.pdf

Séminaire

EHESP, *Jeune, insertion, handicap : une équation complexe ? La place des missions locales dans l'accompagnement socio-professionnel*, séminaire coordonné par Eric LEGRAND, 1^{er} avril 2015, Rennes.

Webographie

FONDS D'EXPERIMENTATION DE LA JEUNESSE - L'expérimentation. [visité le 15/06/2015], disponible sur Internet : <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/10-1-experimentation.html>

ILLE-ET-VILAINE - Génération Breilliens : une nouvelle vision pour la jeunesse. [visité le 07/05/2015], disponible sur Internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/article/generation-breilliens-nouvelle-vision-pour-jeunesse>

ILLE-ET-VILAINE - Numérique : des réseaux très haut débit pour faire du lien. [visité le 20/02/2015], disponible sur Internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr/en/tres-haut-debit>

LAROUSSE - Communication. [visité le 24/06/2015], disponible sur Internet : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/communication/17561>

LEGIFRANCE - LOI n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale. [visité le 04/07/2015], disponible sur Internet : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000806166&categorieLien=id>

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL - Toutes les actualités du CNML. [visité le 04/03/2015], disponible sur Internet : <http://www.emploi.gouv.fr/cnml/actu-cnml>

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL - Le contrat d'autonomie : mise en œuvre par les opérateurs et profils des bénéficiaires. [visité le 01/07/2015], disponible sur Internet : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

ORANGE FONDATION - la Fondation Orange et le Conseil national des missions locales lancent un appel à projets pour l'insertion professionnelle des jeunes grâce au numérique. [visité le 04/05/2015], disponible sur Internet : <http://www.fondationorange.com/la-Fondation-Orange-et-le-Conseil-1664>

PAYS DE GUINGAMP - LEADER 2009-2013, bilan de la programmation. [visité le 01/07/2015], disponible sur Internet : <http://www.paysdeguingamp.com/amenagement-du-territoire/leader-2009-2013/bilan-de-la-programmation.html>

REGION BRETAGNE - Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne. [visité le 20/05/2015], disponible sur Internet : http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_196216/fr/charte-d-engagement-pour-les-jeunes-en-bretagne

Comptes rendus de réunion

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE FOUGERES, Groupe-projet « Jeunesses », compte-rendu de la réunion du 25 février 2015.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE FOUGERES, compte-rendu des rencontres du 16 décembre 2014 et du 13 janvier 2015.

Liste des annexes

- Annexe 1** Les principales étapes de ma mission de stage
- Annexe 2** Inauguration de la caravane numérique, article paru dans le Ouest France le 11 mars 2015
- Annexe 3** Courrier envoyé aux partenaires et élus locaux pour les informer de la circulation de la caravane numérique
- Annexe 4** Communiqué de presse pour l'action du 1^{er} juillet 2015 à Antrain
- Annexe 5** La caravane numérique sur la page Facebook de la Mission Locale

Annexe 1 : Les principales étapes de ma missions de stage

<p>Les principales étapes ou sous missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement de mes connaissances du public et de la Mission Locale - Réalisation d'un diagnostic du territoire - Mise en œuvre de la caravane numérique et rédaction du bilan 	
<p>Approfondissement des connaissances du public et du fonctionnement de la Mission Locale</p> <p><u>Objectif</u> : avoir une meilleure connaissance du public accompagné, du fonctionnement de la Mission Locale, des modalités d'accompagnement et des dispositifs existants</p> <p><u>Période</u> : particulièrement lors du premier mois du stage, puis ponctuellement tout au long de l'année</p>	<p style="text-align: center;"><u>Activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lecture du rapport d'activité, organigramme et divers documents ○ Observation du fonctionnement de la structure ○ Echanges avec les professionnels de la Mission Locale ○ Participation à quelques entretiens et ateliers notamment au travers de la Garantie Jeunes ○ Participation à diverses réunions (de co-pilotage, pour la « Garantie jeunes », réunions d'équipe...)
<p>Réalisation d'un diagnostic du territoire</p> <p><u>Objectif</u> : Connaitre le territoire pour ensuite repérer les communes les plus isolées</p> <p><u>Période</u> : octobre 2014 à janvier 2014</p>	<p style="text-align: center;"><u>Activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Appropriation de la notion de diagnostic du territoire ○ Recherche documentaire et statistique sur Internet. Lecture du rapport d'activité de la Mission Locale. Echanges avec l'Observatoire du Pays de Fougères ○ Echanges avec les professionnels de la Mission Locale, particulièrement avec les 2 CIP qui ont participé à la formation sur le DSE et les 4 référents du territoire ○ Synthèse du diagnostic
<p>Mise en œuvre de l'action « caravane numérique »</p> <p><u>Objectif</u> : Mettre en œuvre l'action, en lien avec l'animateur de la caravane numérique, en tenant compte des spécificités du territoire</p> <p><u>Période</u> : janvier 2014 à juillet 2015</p>	<p style="text-align: center;"><u>Activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Appropriation du projet ○ Echanges avec les différents acteurs du projet : l'animateur de la caravane numérique, les 3 autres missions locales participant au projet, les collectivités territoriales, le public cible, les partenaires de la jeunesse ○ Définition des stratégies et étapes de mise en œuvre en collaboration avec Monsieur Legrand ○ Elaboration d'outils (fiche accueil...) ○ Mise en place d'actions sur le territoire ○ Co-animation de la caravane numérique ○ Rédaction d'un rapport de synthèse sur la mise en œuvre du projet

Annexe 2 : Inauguration de la caravane numérique, article paru dans le Ouest France le 11 mars 2015

« Aider les jeunes à rompre leur isolement »

Des Missions locales vont aller au-devant des jeunes isolés. Elles parcourront leurs territoires à bord de leur caravane numérique.

Bleu et orange, ce sont les couleurs choisies pour les caravanes numériques des Missions locales de Fougères, Vitré, Redon et Dinan. Leur rôle ? Aller à la rencontre des jeunes, et moins jeunes, sur leurs territoires, afin de réduire la fracture numérique.

« Notre mission est d'aider les jeunes à rompre leur isolement. Alors nous allons aller au-devant d'eux. Nous voulons leur faciliter l'accès aux outils numériques pour contribuer à leur insertion sociale et professionnelle », indique Joseph Legrand, président de la Mission locale de Fougères, précisant que l'accès aux caravanes ne sera pas exclusivement réservé aux jeunes.

« Reprendre contact avec les structures »

Soutenu par la fondation Orange, le conseil général et l'État, le projet arrive à sa phase d'expérimentation. Les caravanes, spécialement aménagées, vont parcourir les communes pour être vues, dans un premier temps. En concertation avec les mairies, elles s'arrêteront ensuite dans des endroits stratégiques, accessibles à tous. Des ateliers seront alors organisés pour « reprendre contact avec les structures, grâce aux outils numériques qui équiperont les caravanes », précisent les responsables des Missions locales.

La remise en état des caravanes, qui ont déjà un certain âge, a demandé près de mille heures de travail. Des jeunes en service civique en ont assuré une bonne partie, comme



Les représentants des Missions locales et de la fondation Orange devant les caravanes numériques.

les travaux de peinture. Tout cela a été possible grâce à une dotation de la fondation Orange de 34 000 €, le coût total du projet s'élevant à 42 000 €. Cette action s'intègre dans l'engagement de la fondation à rendre le numérique accessible à ceux qui en sont exclus.

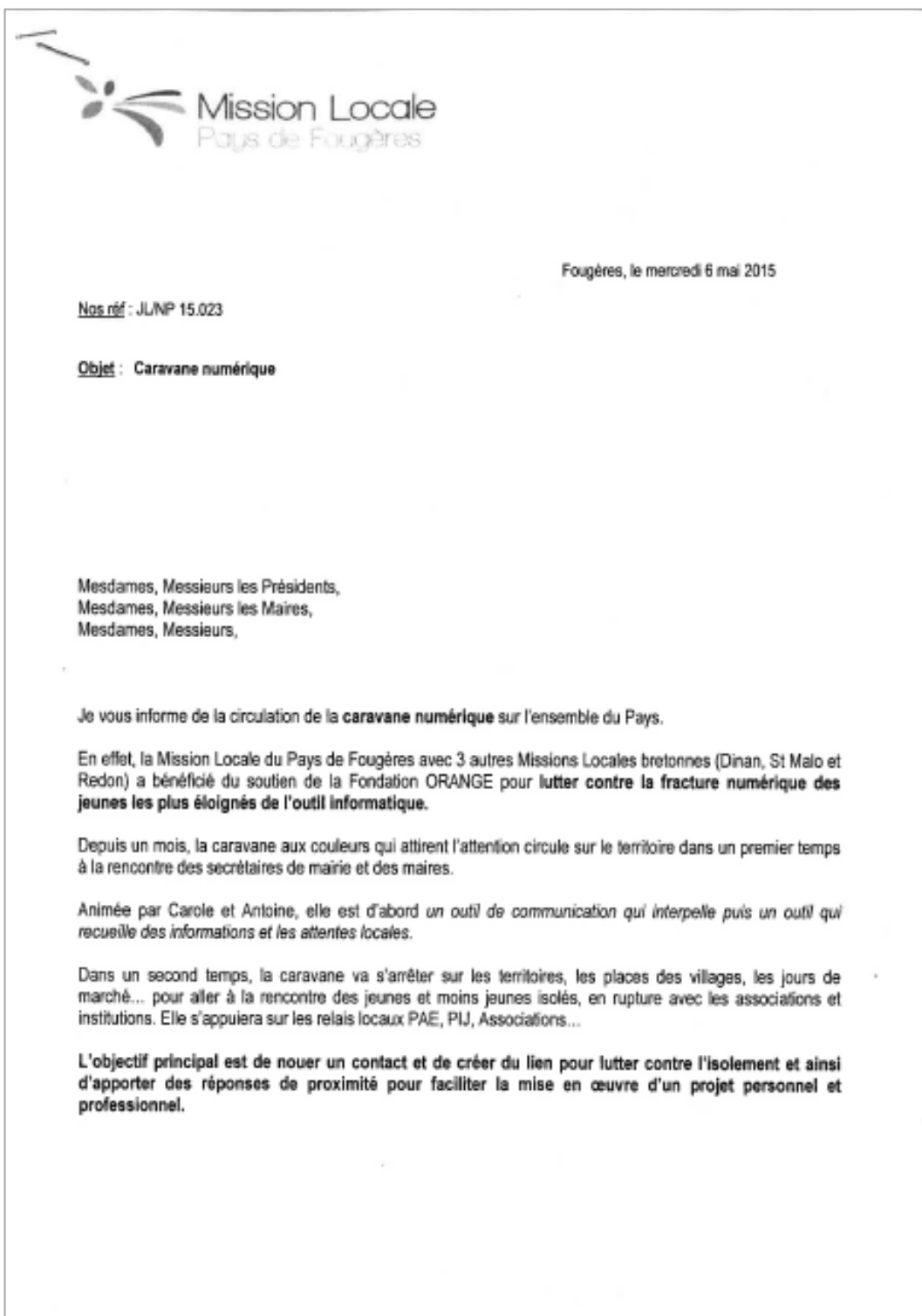
Les responsables des Missions locales concernées par le projet sont unanimes : « **Au-delà des caravanes numériques, c'est une grande plus-value de travailler tous les quatre. Nous souhaitons pouvoir monter d'autres projets ensemble, comme des actions sur la santé par exemple.** »

Anne TEXIER.

Missions locales. Pays de Fougères : 02 90 80 50 10 ; Vitré : 02 99 75 18 07 ; Redon : 02 99 72 19 50 ; Dinan : 02 96 85 32 67.

(Article du Ouest France suite à l'inauguration de la caravane – 11 mars 2015)

Annexe 3 : Courrier envoyé aux partenaires et élus locaux pour les informer de la circulation de la caravane numérique



Je sais que vous allez lui accorder le maximum d'attention et qu'elle va répondre aux attentes du territoire.

Les premiers retours sont extrêmement positifs et montrent la pertinence d'un tel outil.

A votre disposition et comptant sur votre soutien à cette action novatrice.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

Joseph LEGRAND

P.S. : Courrier destiné aux collectivités locales, aux Maires du Pays, aux Associations

MISSION LOCALE DU PAYS DE FOUGÈRES
« Les Ateliers » - 9, rue des Frères Devéria - BP 70335 - 35303 FOUGÈRES Cedex
Tél. 02.90.80.50.10 - ml@missionlocalefougeres.fr - www.missionlocalefougeres.fr

Annexe 4 : Communiqué de presse pour l'action du 1^{er} juillet 2015 à Antrain



Fougères, le 15 juin 2015

Communiqué de presse Caravane numérique

Ce projet, financé par Orange Fondation, a pour but d'aider les jeunes à rompre avec leur isolement et vise à faciliter l'accès à l'information via des outils numériques (3 ordinateurs). Ainsi, en contribuant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la caravane numérique s'inscrit pleinement dans les missions de la Mission Locale. L'accès à la caravane n'est cependant pas exclusivement réservé aux jeunes : les adultes pourront également bénéficier de ses services.

Depuis deux mois, cette caravane orange et bleue circule sur le territoire à la rencontre des secrétaires de mairie et des maires.

La prochaine étape est en marche : la caravane, lieu de convivialité et d'échange, sera ouverte au public le mercredi 1 juillet 2015 devant le PAE et le PIJ d'Antrain Communauté. Ainsi, de 11h à 17h, Carole (stagiaire à la Mission Locale), Antoine (en service civique à la Mission Locale) et Eric Ambard (Conseiller au PAE et PIJ d'Antrain) pourront informer et conseiller le public sur le thème suivant : « Que faire cet été ? ». Jobs d'été, bénévolat, wwoofing, vacances autonomes, loisirs, chantiers jeunes, BAFA... Voici autant de solutions qui s'offrent aux jeunes !

Pour plus d'informations, contacter :

- La Mission Locale du Pays de Fougères : 02 90 80 50 10
caravanenumerique@missionlocalefougères.fr
- Le PAE-PIJ d'Antrain Communauté : 02 99 98 44 70
pae@antraincommunaute.fr

Mission Locale du Pays de Fougères
« Les Ateliers » - 9 rue des Frères Devéria - BP 70335 - 35303 Fougères Cedex
02 90 80 50 10 - ml@missionlocalefougères.fr

Annexe 5 : La caravane numérique sur la page Facebook de la Mission Locale



Mission Locale du Pays de Fougères

17 juin, 02:23 · 🌐

Ce mardi 16 juin de 16h30 à 19h, la caravane était face la bibliothèque "Bimélu" (Les Ajoncs d'Or - 35420 Saint-Georges-de-Reintembault) de Saint-Georges-de-Reintembault. Cette action, en partenariat avec la Mairie de Saint-Georges-de-Reintembault, avait pour objectif d'accueillir le public sans rendez-vous pour apporter une aide sur la rédaction de CV et/ou d'une lettre de motivation, des informations sur différents thèmes (l'emploi, la mobilité, les loisirs...). Il s'agissait d'une première action. La caravane est équipée de 3 ordinateurs et de 2 animateurs qui sont présents pour accueillir le public. Si vous l'avez manquée, sachez qu'elle repassera cette année dans la commune.



J'aime · Commenter · Partager

DUBREIL	Carole	23/07/2015
Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge		
La mise en œuvre d'un projet innovant au sein d'une Mission Locale <i>L'exemple de la caravane numérique dans le Pays de Fougères</i>		
Promotion 2014-2015		
<p>Résumé :</p> <p>Actrice majeure de l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, la Mission Locale du Pays de Fougères s'engage dans le développement de projets innovants dans l'objectif de répondre aux besoins et attentes de son public.</p> <p>Dans le cadre de l'appel à projet de la Fondation Orange, l'association a saisi l'opportunité de mettre en place l'expérimentation de la caravane numérique. Cette dernière a pour objectif principal d'apporter des réponses de proximité afin de (re)créer du lien entre les jeunes ruraux et la structure. C'est dans l'optique de mettre en œuvre ce projet que la Mission Locale m'a accueillie 11 mois en stage.</p> <p>Dans ce rapport, sont présentés et analysés les éléments qui m'ont permis de m'approprier le projet et de lui donner du sens (le contexte politique et institutionnel, le cadre de l'appel à projet et les notions au cœur de l'expérimentation). Il expose également les stratégies de mise en œuvre du projet, du diagnostic à la mise en place d'actions sur le territoire. Enfin, il analyse les enjeux que peut représenter le projet pour la Mission Locale du Pays de Fougères et tente de montrer comment l'expérimentation vient interroger les systèmes locaux d'action publique.</p>		
<p>Mots-clés :</p> <p>Innovation, Mission Locale, numérique, jeunes ruraux, pays, systèmes locaux d'action publique.</p>		
<p><i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		